

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 85

MONTREAL, LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AVRIL 1997

5 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Vues d'Afrique:
cinémas d'urgence
et de survie, page B 1



MONTREAL

Arrivée contestée de
la nouvelle directrice
du CHUM, page A 3



LE MONDE

Imbroglia
à l'indienne,
page A 7

ÉCONOMIE

Le nouveau président
de TM, Daniel Lamarre,
vise haut, page C 1



PERSPECTIVES

La télé en effervescence

Achat de Télévision Quatre Saisons par Quebecor, nomination d'un nouveau président et embauche de vedettes à TVA, arrivée de nouveaux canaux à l'automne... la télévision privée québécoise est en pleine effervescence. Mais tous ces mouvements ne veulent pas nécessairement dire que la télé québécoise est en bonne santé.

Le réseau TVA pavoise. En attirant Simon Durivage dans ses filets, il a acheté, selon plusieurs observateurs, ce qu'il y a de plus précieux pour un réseau: la crédibilité. Mais derrière l'orgueil du vainqueur se cache une grande inquiétude. L'achat éventuel de Télévision Quatre Saisons par le consortium Quebecor-Cancom est une mauvaise nouvelle pour le plus important réseau privé du Québec.

Car s'il est clair que ce réseau livre désormais une concurrence très vive à Radio-Canada, avec des séries de qualité et une information de plus en plus cohérente, il reste que les gains de popularité de TVA sont avant tout dus aux déboires de TQS.

Mais le paysage télévisuel québécois changera considérablement au cours des prochains mois. Non seulement TQS passe aux mains d'un propriétaire prêt à investir de gros sous, mais trois nouvelles chaînes spécialisées — le Canal de nouvelles, le Canal vie et la chaîne Musimax — ainsi qu'un canal bilingue de dessins animés feront leur apparition au Québec.

Naturellement, TQS ne va pas changer du tout au tout demain matin. La programmation ne pourra

porter la griffe de l'abondance avant janvier puisque le consortium ne pourrait devenir officiellement propriétaire du réseau avant le 22 août prochain. Et encore là, un réseau évolue plus qu'il ne change de manière vraiment notable.

Néanmoins, plusieurs questions demeurent. Et si Quebecor réussissait à faire de TQS une sorte de *Journal de Montréal* télévisé? Et si, dans quelques mois, TQS développait un bulletin de nouvelles montréalaises, en y mettant les immenses ressources dont dispose Quebecor? Et si les quotidiens et hebdomadaires appartenant à M. Pélaudeau venaient appuyer, discrètement ou non, les stations de TQS en région et à Montréal?

Il est bien certain que les difficultés actuelles de TQS à conclure des ententes avec les annonceurs s'estompent derrière les puissants contacts dont bénéficient non seulement Quebecor mais aussi Cancom et son propriétaire WIC. Une autre tuile pour TVA et Radio-Canada, qui se battent pour une assiette publicitaire restreinte.

A l'extérieur de Montréal, Radio-Canada pourrait aussi écopier d'un renforcement de la position de TQS. Comme elle pourrait souffrir de l'arrivée du Canal de nouvelles, affilié à TVA. Déjà, l'arrivée de personnalités populaires comme Julie Snyder et Simon Durivage donne une grande confiance au personnel du réseau privé. Le message n'a en effet échappé à personne: si TVA est capable d'attirer dans ses filets les vedettes de Radio-Canada, c'est que le réseau a atteint une crédibilité qui n'est plus l'apanage de la télé publique.

La responsable de la télé française, Michèle Fortin, se console en disant qu'après tout, à 22h à l'automne, Radio-Canada sera sur tous les écrans, à TVA avec Simon Durivage, à Télé-Québec avec Christiane Charette et à Radio-Canada avec Bernard Derome. Ouais.

Il est vrai qu'on peut voir dans ce «rayonnement» une forme d'hommage. Reste que cette approche philosophique n'aidera pas Radio-Canada à garder son caractère distinct.

Mme Fortin se plaît également à dire que l'arrivée de Simon Durivage ne changera pas le contenu des informations à TVA, pas plus qu'il n'apportera miraculeusement des correspondants étrangers au réseau. Elle a raison d'insister sur ce point car le télédiffuseur public est le seul à offrir à ses téléspectateurs un point de vue québécois sur l'actualité internationale. Ce n'est pas rien. Mais ce n'est pas tout. Et c'est faire peu de cas de l'importance de l'image dans un médium qui ne survit, après tout, que grâce à elle.

Pour Radio-Canada, comme pour Télé-Québec à un autre niveau, l'année qui vient sera ardue. Dans le cas de Télé-Québec, le réseau devra faire la preuve de sa pertinence, préciser sa personnalité et accroître quelque peu son auditoire, à un moment où les réseaux spécialisés grugent des pans entiers d'auditoire. Ce sera pour lui une question de survie. Dans le cas de Radio-Canada, il s'agira de contenir la vague de privatisation qui déferle sur la production télévisuelle, de manière, là encore, à garder sa raison d'être et à préserver une vision des choses qui est de plus en plus floue.

MÉTÉO

Montréal
Dégagement
graduel. Venteux.
Dimanche: soleil.
Max: 10 Min: 0

Québec
Dégagement
Max: 7 Min: -1

Détails, page C 9

INDEX

Agenda B 12 Idées A 9
Annonces C 8 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 6
Avis publics... C 7 Les sports... C 10
Bourse C 6 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés... C 9
Éditorial A 8 Politique A 5

Les Québécois invitent Bouchard à rester à la maison

Une majorité désapprouve son implication dans les élections fédérales

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Au moment où le premier ministre Lucien Bouchard se lance avec vigueur dans la précampagne électorale fédérale, près des deux tiers des Québécois (63 %) estiment au contraire qu'il ne devrait pas se mêler du prochain scrutin.

Par ailleurs, selon un sondage omnibus Sondagem effectué pour *Le Devoir*, le taux de satisfaction de l'électorat à l'égard du travail de M. Bouchard semble en hausse, comparativement à des enquêtes récentes d'autres mai-

sons de sondages. M. Bouchard reste légèrement plus populaire que son parti, le Parti québécois recevant lui-même davantage d'intentions de vote que son petit frère fédéral, le Bloc québécois.

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

Lire aussi en page A 5

■ Le PQ se réunit en conseil national pour s'arrimer au Bloc en vue des élections

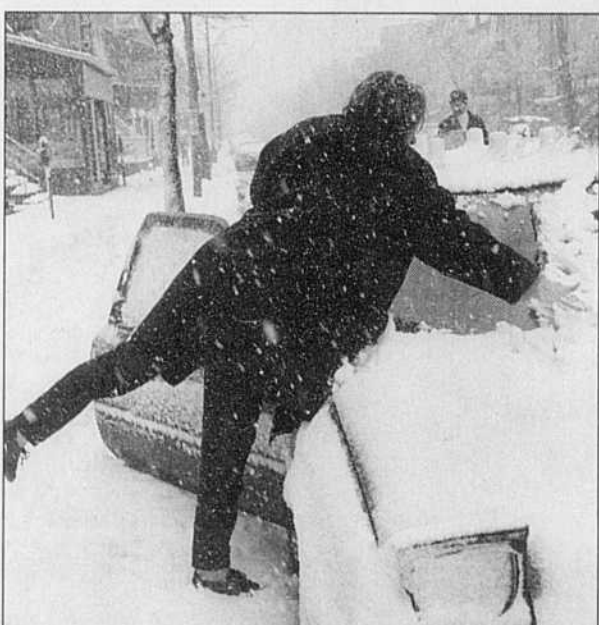
SONDAGEM-LE DEVOIR

Pensez-vous que Lucien Bouchard devrait s'impliquer personnellement dans la prochaine campagne électorale fédérale?

non 63 % oui 37 %

Avant répartition des indécis: non 56,2 %; oui 32,9 %; 10,9 % des Québécois interrogés n'ont pas répondu ou se sont déclarés indécis

Heureux d'un printemps...



LA RACLÉE du printemps a pris bien des Montréalais au dépourvu hier: bouchons de circulation, voitures ensevelies, bourrasques de vent mariées à des averses de neige, il n'y avait pas là de quoi réjouir les amoureux du printemps. Mais l'heure n'est plus à la maussaderie puisqu'il referra surface aujourd'hui. Lire notre reportage en page A 10.

La Grande-Bretagne après 18 ans de thatchérisme

Le Bill Clinton britannique

Le leader travailliste Tony Blair serait-il le plus grand chef conservateur depuis Margaret Thatcher?

Nous amorçons aujourd'hui, sous la plume de notre correspondant Christian Rioux, la publication d'une série d'articles sur la Grande-Bretagne où des élections générales auront lieu le 1^{er} mai prochain. Des élections qui, à moins d'une surprise, mettront fin au long règne conservateur.

Premier de six

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À LONDRES

Les projecteurs du Plymouth Guild Hall s'allument alors que retentit soudain une musique de science-fiction. La voix du capitaine Picard, le célèbre commandant du *Starship Enterprise* de la série télévisée *Star Trek*, résonne dans un nuage de fumée. Elle annonce l'arrivée d'un homme qui, après 18 ans de gouvernement conservateur, semble venir de l'espace intersidéral. «J'ai nommé le chef du Parti travailliste, Monsieur Tony Blair!»

Sous les projecteurs et les applaudissements, celui que les sondages désignent depuis des mois comme le prochain premier ministre britannique apparaît investi d'une mission historique: empêcher le retour au pouvoir des conservateurs pour un cinquième man-

dat consécutif. Ce qui ferait de la Grande-Bretagne l'un des derniers pays à parti unique, rigole-t-on dans les officines travaillistes.

«Tony Blair ressemble à un homme qui a pour tâche de transporter un vase Ming du XV^e siècle, dit Donald Macintyre, chroniqueur du quotidien *The Independent*. Dans les semaines qui viennent, il ne doit surtout pas trébucher. La moindre gaffe, la moindre hésitation, la moindre promesse en l'air peut renvoyer les travaillistes dans l'opposition pour une troisième décennie.»

«New Labour. New Britain.» Le slogan ne laisse aucun doute. Le leader de 43 ans veut convaincre les millions d'électeurs qui ont soutenu pendant 18 ans la révolution conservatrice de Margaret Thatcher que le Parti travailliste, autrefois identifié aux syndicats et à la gauche, a changé.

VOIR PAGE A 10: BLAIR

■ L'IRA applique sa «stratégie du chaos» à la campagne de John Major, page A 6

Commissions scolaires linguistiques

Le gouvernement Chrétien retarde le dépôt de la motion

Confusion à Ottawa:
Stéphane Dion et Herb Gray
se renvoient la balle

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Même s'il se disait désireux d'agir rapidement, le gouvernement fédéral a décidé d'attendre la semaine prochaine avant de soumettre à la Chambre des communes la résolution unanime de l'Assemblée nationale mettant fin à l'obligation constitutionnelle de maintenir des commissions scolaires confessionnelles à Montréal et à Québec.

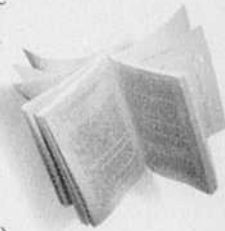
Les ministres n'avaient qu'une raison à offrir pour expliquer que la motion n'ait pas été déposée hier, comme l'avait annoncé le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, mercredi. L'ordre du jour chargé des travaux parlementaires serait à l'origine de ce délai.

«C'est une question de planification des travaux de la Chambre», a dit le leader parlementaire du gouvernement,

VOIR PAGE A 10: MOTION

La bibliothèque idéale

Le livre est à l'honneur dans l'édition d'aujourd'hui: L'avez-vous les résultats d'un appel lancé aux lecteurs par Lise Bissonnette sur les bouquins composant leur «bibliothèque idéale» (page D 5) et parcourez également la chronique de la directrice sur ce retour d'appel (page B 3). À la une du cahier *Livres*, l'industrie du livre est sérieusement menacée et il faudra lui donner un second souffle. Enfin, en page *Idées* (A 9), Jacques Godbout et Pascal Assathiany soulignent l'importance de redonner une place à la lecture au Québec.



EN GRANDE-BRETAGNE



À Édimbourg, en Écosse, Tony Blair s'apprête à englober une Blair Brew, une bière brassée spécialement pour faire mousser sa campagne électorale. La mission du leader travailliste: faire avaler aux électeurs que le Parti travailliste, autrefois identifié aux syndicats et à la gauche, a changé. Il est tout prêt de réussir.

IAN WALDIE REUTERS

• LES ACTUALITÉS •

L'État doit garder le contrôle de l'eau, estime le SFCP

PRESSE CANADIENNE

Si des projets d'exportation de l'eau sont sérieusement envisagés, la gestion doit en revenir à une société d'État, et non à l'entreprise privée ou à une société mixte.

De plus, un fonds du patrimoine devrait alors être institué pour redistribuer les profits entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

C'est le souhait qu'a formulé hier le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), affilié à la FTQ, qui représente 32 000 syndiqués dans plusieurs municipalités du Québec.

Devant toutes les rumeurs et études qui circulent à l'heure actuelle concernant des projets d'exportation de l'eau, le SFCP demande aussi la tenue d'un débat public. «La population est absente» de ce débat crucial au Québec alors qu'on est «un peuple d'eau», déplorait Claude Généreux, président du SFCP-Québec.

Le SFCP affirme n'avoir «aucune

objection de principe» à l'exportation de l'eau potable du Québec mais insiste pour que celle-ci profite à l'ensemble de la collectivité québécoise, comme c'est le cas pour l'hydroélectricité, et non à une entreprise privée qui lancerait l'idée. Parmi les hypothèses qui ont circulé jusqu'ici, on a évoqué des revenus de 2,6 milliards de dollars pour les promoteurs du projet, mais des revenus de seulement 2,6 millions pour l'État. Gilles Charland, directeur québécois du SFCP et vice-président de la FTQ, trouve une telle répartition de 1 pour 1000 inacceptable.

L'eau, rappelle-t-il, appartient à l'ensemble des Québécois et les équipements de filtration sont gérés par les municipalités. Pourquoi ne pas mettre à profit cette expertise? Le SFCP suggère aussi d'instituer un fonds du patrimoine à l'image du Heritage Fund qui avait été mis sur pied en Alberta pour gérer les profits du pétrole.

Fuite de renseignements personnels

Boisclair reproche à la Commission d'accès à l'information de ne pas avoir enquêté

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Commission d'accès à l'information est critiquée pour avoir négligé d'enquêter sur la fuite de renseignements personnels qui se serait produite au sein de divers ministères et organismes du gouvernement.

«Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes des Québécois», a dit hier le ministre André Boisclair, responsable des Relations avec les citoyens, lors de l'étude des crédits de son ministère.

On pourrait revoir le rôle de la Commission à l'occasion de la révision quinquennale du mandat de l'organisme. Cette révision est prévue par la loi.

Un des dirigeants de la Commission d'accès à l'information (CAI) a révélé en février dernier qu'il existait un marché noir de vente de renseignements

personnels auquel participent certains fonctionnaires.

Des gens peuvent obtenir sous la table, pour des prix variant de 25 à 150 \$, le dossier personnel d'un individu tel que compilé dans les différents ordinateurs du gouvernement ou d'organismes publics, avait révélé ce dirigeant de la CAI. Par exemple, on peut avoir copie d'un rapport d'impôt pour 100 \$, d'un rapport médical ou de renseignements tirés de la Centrale des renseignements de la police.

La Commission d'accès à l'information a justement le mandat d'enquêter sur de telles allégations et elle ne l'a pas fait, a déploré le ministre Boisclair hier. C'est finalement la division des crimes économiques de la Sûreté qui a déclenché l'enquête.

Le point de vue du ministre Boisclair est partagé par le porte-parole de

l'opposition, le député de Chomedey Thomas Mulcair, qui accuse la CAI d'être «empreinte de naïveté» lorsqu'elle tente de protéger les renseignements personnels.

Selon M. Mulcair, il faudrait que la CAI ait plus de «perspicacité» et vérifie elle-même auprès des organismes du gouvernement si les renseignements personnels des citoyens détenus au gouvernement sont convenablement protégés.

Pour le député péquiste de Lévis, Jean Garon, les «établissements dans la société se protègent de façon éhontée. Il faut définir le devoir de divulgation de façon à mieux protéger la vie privée».

Il a donné des exemples précis: les recteurs d'universités qui s'insurgent contre le fait que leur salaire soit divulgué, bien que ces salaires proviennent des fonds publics. Il a cité aussi

un quotidien montréalais qui refuse de publier la liste de ses souscripteurs.

On a aussi révélé que des policiers avaient fourni des renseignements personnels à un individu de Laval qui voulait ouvrir un bar et vérifier les antécédents du personnel qu'il voulait embaucher.

Quant au président de la Commission d'accès à l'information, l'ancien journaliste Paul-André Comeau, il a soutenu que le rôle de l'organisme qu'il dirige n'est pas de jouer au policier mais de faire de la prévention.

C'est ainsi que la Commission a émis à l'intention des hôpitaux du Québec des directives pour sauvegarder la confidentialité des dossiers médicaux. Des vérifications ont démontré l'efficacité de cette mesure, a dit M. Comeau.

**nom
d'une
pipe!**

Vous n'étiez pas là lorsque les recenseurs d'Élections Canada sont passés?

Il faut simplement remplir le formulaire d'inscription par la poste affranchi qu'ils vous ont laissé lors de leur deuxième visite et le faire parvenir aussitôt à Elections Canada. Assurez-vous d'y inscrire chaque personne

de votre domicile ayant qualité d'électeur. Si vous connaissez des électeurs qui voyagent ou vivent temporairement à l'étranger,

informez-les de la création d'une liste électorale permanente: le Registre national des électeurs. Vous pouvez aussi nous appeler et nous donner leurs noms et adresses; nous leur ferons parvenir un formulaire. Pour plus de renseignements, appelez Elections Canada au

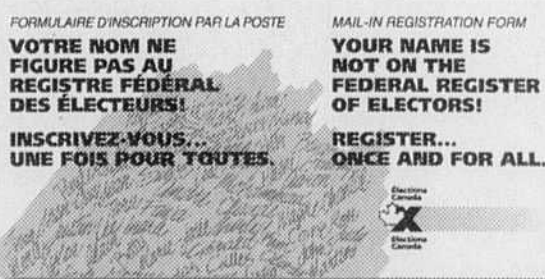
1-800-INFO-VOTE (1-800-463-6868)

ATS/ATM : 1-800-361-8935

Internet: <http://www.elections.ca>

*Une fois
pour toutes.*

Élections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux. Si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui a de la difficulté à lire, faites-lui part du contenu de cette annonce.



LE DEVOIR MONTREAL

Manque à gagner de 20 millions

La CECM sabre dans plusieurs services

C'est entre autres en taillant dans les services particuliers que la plus grosse commission scolaire du Québec a exécuté les ponctions financières imposées par le ministère de l'Éducation pour la prochaine année scolaire. Selon le président de la CECM, Michel Pallascio, cet exercice financier a pour effet de faire de la CECM une commission scolaire aux besoins extraordinaires, financée comme une commission scolaire ordinaire.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Plusieurs mesures d'encadrement desservant les dizaines de milliers d'élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal disparaîtront en vertu des compressions budgétaires de 19,3 millions de dollars dans les budgets de la commission scolaire, imposées pour 1997-98 par le ministère de l'Éducation.

C'est ce qu'a annoncé le président de la

commission scolaire, Michel Pallascio, hier en conférence de presse, en présentant les budgets de son organisme pour l'année prochaine. On précise cependant que tous les budgets réguliers des écoles primaires et secondaires seront préservés.

A l'aide d'un document intitulé *Mise en péril des priorités de l'école montréalaise*, M. Pallascio expliquait qu'en ligne de front des services sacrifiés figure le plan d'action sur la persévérance scolaire. Ce plan, duquel seront retranchés 1,4 million de

dollars, regroupe des services de développement de la discipline et du sentiment d'appartenance à l'école, des programmes de prévention de la délinquance et de la violence, et des mesures spéciales d'encadrement. La CECM ne financera plus que la moitié de ce plan. Aussi, on élimine l'ensemble des brigadiers adultes travaillant dans les autobus scolaires. 28 maternelles destinées aux enfants de quatre ans cesseront d'être financées. Les enfants qui fréquenteraient ces écoles prendront probablement le chemin des centres de petite enfance nouvellement établis par le ministère. Des compressions sont également prévues dans les budgets d'organismes d'éducation populaire, dans les mesures d'encadrement supplémentaire des élèves et dans le programme de soutien à l'enseignement du français au secteur anglais.

S'ajoutent un train de compressions effectuées dans les services administratifs et

dans certains services d'alimentation ou d'entretien, ainsi que certaines pertes relatives à l'indexation des salaires.

Selon M. Pallascio, les crédits budgétaires imposés par le ministère ne tiennent pas compte de ce qu'il est convenu d'appeler «la spécificité montréalaise» en matière scolaire. Québec fait la «sourde oreille», dit-il, aux besoins particuliers de l'école montréalaise en matière de pauvreté ou d'éducation interculturelle, par exemple.

Le budget de la CECM pour 1997-98 sera de 596 millions. Pour arriver à l'équilibre financier, la CECM prévoit également devoir demander une hausse de taxes de 20 ¢ par 100 \$ d'évaluation foncière. C'est au Conseil scolaire de l'île de Montréal que se décide le taux des taxes scolaires. Au cours des dernières années, la CECM a effectué des ponctions dans son budget de 7,14 millions en 1994-95 et de 16,20 millions en 1995-96.

EN BREF

Montréal en chantier

(Le Devoir) — La région métropolitaine aura son lot de chantiers au cours de l'année 1997-98 puisque le ministre des Transports, Jacques Brassard, a annoncé hier des investissements de quelque 472 millions pour des travaux sur le réseau routier mais aussi pour des apports au système de transport en commun. Des 43 mises en chantier qui se développeront au fil des mois dans la grande région de Montréal, notons-en quelques-unes des plus importantes: il y aura des travaux sur le pont de l'île aux Tourtes, le pont Marius-Dufresne, sur la route 640, sur l'autoroute métropolitaine, le tunnel est de l'autoroute Ville-Marie, le pont Charles-de-Gaulle en plus de l'autoroute 25 qui sera prolongée (voies de service). On prévoit aussi qu'une part des investissements servira à faire mousser l'usage du transport en commun, notamment en construisant de nouveaux stationnements incitatifs, en achetant 112 nouveaux autobus et en rénovant le métro (90 millions).

Journaliste du Devoir honoré

(Le Devoir) — Le journaliste du *Devoir*, Michel Venne, est lauréat d'une bourse de la Fondation des prix Michener. Cette bourse de 20 000 \$, attribuée chaque année selon le mérite, promeut les études en journalisme ainsi que le service à la collectivité. Michel Venne, journaliste-éditorialiste, correspondant du *Devoir* basé à Québec, a obtenu cet honneur à cause de la qualité d'une série d'articles, d'éditoriaux et de commentaires portant sur le projet du gouvernement québécois d'émettre des cartes contenant des renseignements personnels sur les citoyens, notamment médicaux et fiscaux. «Nous avons choisi M. Venne pour la qualité de ces articles mais aussi parce que cette série avait en quelque sorte contribué à la décision du gouvernement de reculer dans ce dossier», a expliqué Arch MacKenzie, président du comité des juges de la Fondation Michener. Michel Venne utilisera cette bourse d'études pour analyser les «conséquences sur les soins de santé du déluge actuel de l'électronique et autres technologies de l'information», sous le thème «Vie privée, éthique et démocratie». Toutes nos félicitations.

Séance du conseil ajournée

(Le Devoir) — La séance du conseil municipal où l'on traitait du contrat de dix ans octroyé à Rebutis solides canadiens a été ajournée jeudi en raison de l'heure tardive et reportée à lundi prochain, 14h. À l'ordre du jour, l'octroi d'un contrat à long terme pour le tri et le traitement des matières recyclables. Le conseiller indépendant Robert Laramée — responsable de ce dossier jusqu'à tout récemment — soutient que le processus d'appel d'offres n'a pas suivi les règles de l'art et «favorisait» l'entreprise déjà en place (Rebutis solides canadiens) au détriment de l'autre (Sogenag). Le conseiller Pierre-Yves Melançon, responsable politique de ce dossier, ne voit aucune irrégularité dans le processus et note que la solution la plus avantageuse financièrement a été retenue. Le conseil reprendra où il a laissé lundi prochain; on y abordera le dossier de Rebutis solides canadiens.

Anniversaire tragique

Senneville (PC) — Un adolescent de 16 ans a perdu la vie en début d'après-midi hier, dans une école secondaire de Senneville, dans l'ouest de l'île de Montréal, alors que ses copains fêtaient son anniversaire. Le jeune homme, qui courait dans la cafétéria de l'école Saint-Georges, aurait glissé, heurté un grillage, pour ensuite succomber à un malaise cardiaque. Des manœuvres de réanimation cardio-respiratoire ont été réalisées, mais l'adolescent est décédé quelques minutes plus tard.

Arrivée contestée de la directrice du CHUM

Les médecins ne se rallient pas au choix du conseil d'administration

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

C'est dans un climat de dissidence que la nouvelle directrice du CHUM, Cécile Cléroux, a fait son entrée au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, le tiers des membres du conseil d'administration ayant refusé d'appuyer sa candidature.

Sept mois après la création du CHUM, le président du conseil d'administration, Jacques Girard, a finalement présenté à la presse hier la candidate retenue mercredi soir par le conseil d'administration, lors d'une réunion spéciale convoquée à la hâte.

Après qu'une fuite eut eu lieu cette semaine dans les journaux sur la candidature de Mme Cléroux, les membres du conseil d'administration ont été pressés de se prononcer sur ce choix, deux jours avant la date prévue. Sur 15 membres, 10 ont appuyé la candidate proposée par le comité de sélection. Quatre médecins ont toutefois affiché leur opposition: trois en votant contre, un en s'abstenant. Une cinquième membre s'est aussi abstenue en raison de son arrivée tardive dans le débat. La majorité des deux tiers a donc été obtenue de justesse.

Tout laisse donc croire que la nouvelle venue à la tête du CHUM aura fort à faire pour s'allier la sympathie des médecins, très réticents à appuyer une néophyte de l'administration hospitalière.

Hier, Jacques Girard a vivement défendu le choix du conseil d'administration en disant que la règle des deux tiers avait été respectée à la lettre. «Je ne veux pas entrer dans le détail du vote. Il y a eu un appui enthousiaste. On ne pouvait pas se donner l'objectif de l'unanimité», a-t-il dit.

«Ce dont nous avons besoin, c'est d'un leader. Quelqu'un qui peut être «rassembleur» et ça, Mme Cléroux l'a démontré. Elle a une expérience variée dans le domaine privé, municipal et public», a-t-il renchéri.

Au moins une quinzaine de candidatures avaient été

étudiées par le comité de sélection et trois ont été retenues pour une analyse finale, soit Mme Cléroux et les deux directeurs actuels des pavillons Saint-Luc et Hôtel-Dieu, Jean Leblanc et Michel Larivière.

Malgré ces divergences à son égard, Mme Cléroux s'est dite prête à relever ce défi «fantastique et unique» qui commencera pour elle le 26 mai prochain. La nouvelle directrice tient d'ailleurs à faire mentir ceux qui la voient comme l'envoyée de Jean Rochon, en raison de son passage prolongé au ministère de la Santé. «Je viens ici comme directrice générale du CHUM et non comme émissaire du ministère de la Santé. Mais je ne renierai pas non plus d'où je viens», a-t-il insisté.

Pour l'instant, Cécile Cléroux affirme que sa principale tâche sera de calmer l'inquiétude, autant au sein du personnel que des patients qui reçoivent les services. «Le plus grand défi sera d'allier les diverses composantes du CHUM, croit-elle. On va tenter rapidement de prendre les rênes. Nous sommes dans une dynamique exigeante. Il va falloir trouver la bonne voie.»

Du côté du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM, présidé par le Dr Jean Léveillé, on refuse de faire des commentaires sur la fin de non-recevoir opposée par les médecins membres du conseil d'administration. «Tout ça se passe à huis clos. On n'a plus à être inquiets, c'est fait. Nous ne la connaissons pas. Il faut donner la chance au coureur. Maintenant, il faut travailler à ce que la structure progresse», a dit ce dernier.

Ingénieure de formation, Mme Cléroux s'est fait connaître lors de la crise de l'incendie des BPC à Saint-Basile-le-Grand en 1989, alors qu'elle assumait le poste de directrice générale de cette municipalité. Elle s'est jointe au ministère de l'Environnement en 1989 à titre de sous-ministre adjointe, puis au ministère de la Santé et des Services sociaux en 1995, cette fois pour occuper le poste de sous-ministre adjointe à l'administration et aux immobilisations.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Cécile Cléroux, la nouvelle directrice du Centre hospitalier universitaire de Montréal.

RECENSEMENT DES OEUVRES DU PEINTRE ZERO ZOO

Pour fin d'une rétrospective muséologique sur cet artiste couvrant 25 ans de sa carrière. Si vous possédez une oeuvre de Zéro Zoo, téléphonez au 843-7712. Votre oeuvre pourrait faire parti de cette importante rétrospective et d'un livre sur l'artiste.

(Pour acquisition et visite de l'atelier de l'artiste à Montréal rue St-Denis où plus de 200 oeuvres sont en montre, téléphonez au 843-7712 sur rendez-vous).

LA RADIO À QUÉBEC

1920-1960

PUL·IG

Jean Du BERGER
Jacques MATHIEU
Martine ROBERGE

À partir des témoignages de ses artisans, cet ouvrage raconte l'implantation des premières stations, la diversité des tâches des artisans, la conception et le contenu de la programmation ainsi que les réactions des auditeurs et des auditrices.

La radio à Québec: une radio populaire faite par les gens d'ici; une histoire racontée par ses auditeurs.

300 pages ♦ 29,95 \$

EN VENTE
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ou par commande postale:
Presses de l'Université Laval
Pavillon Maurice-Pollack, 3103
Cité universitaire
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-7381 - Téléc. 656-3305



NOUVEAUTÉ
CÉLÉBRITÉS /
Collection
biographique
CHARLES GILL

64 pages, 8,80 \$
Réginald Hamel

Si de nos jours, l'on demandait aux jeunes: qui, à l'École littéraire de Montréal, fut le poète le plus original après Nelligan? Peu et prou pourraient citer le nom de Gill. On retrouve bien volontiers son nom dans des anthologies de poésie. Ce sont toujours les mêmes poèmes que l'on cite. Ces exégètes du digestible poétique ne s'attardent guère à lire son œuvre que nous réunissons dans les années 60.

Le présent ouvrage se divise en huit parties: les ancêtres, l'enfance et l'adolescence du poète, ses deux séjours à Paris, le peintre et le poète, son cheminement pictural, son cheminement littéraire, et son décès. Toutes les sources évoquées dans ce petit ouvrage le seront à partir de documents de première main, de pièces d'archives largement inédites.

LIDEC Inc.

4350, avenue de
l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)

H2W 2H5

Téléphone: (514) 843-5991

Télécopieur: (514) 843-5252

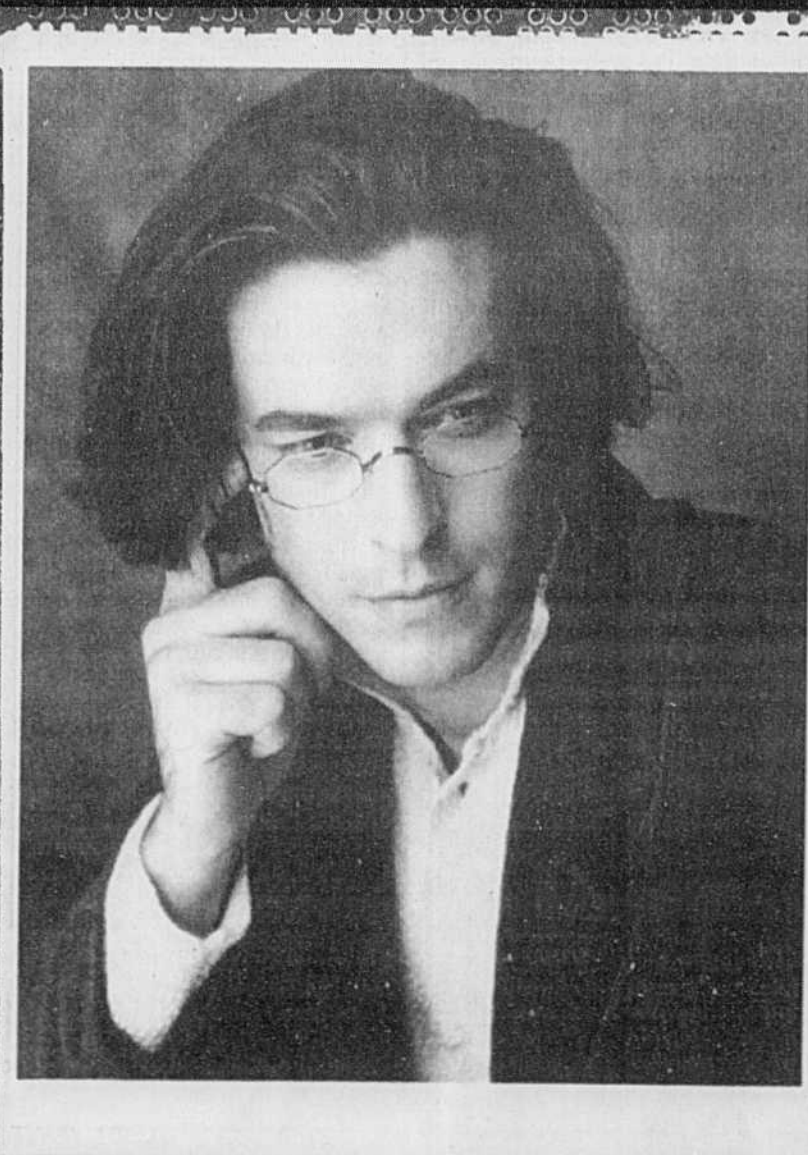
Adresse internet:

http://www.lidec.qc.ca

Des lunettes pour être vu

TOULCH

OPTOMÉTRISTES



Lunor
en exclusivité
dans nos boutiques
au Québec

4129, rue Saint-Denis
Montréal
849-0559

4021, boul. Saint-Laurent
Montréal
849-1433

1327, av. Greene
Westmount
937-0446

• LES ACTUALITÉS •

REVUE DE PRESSE

Le bon message, le mauvais messenger

Mulroney nous rend encore malades...

Gilles Lesage
De notre bureau de Québec

La presse écrite du Canada anglais a accueilli très fraîchement la « rentrée » politique de Brian Mulroney, lundi dernier, devant le Canadian Club de Toronto.

« Un bon message, mais un mauvais messenger », titre par exemple Rosemary Speirs pour son commentaire dans *The Toronto Star*.

« Brian Mulroney nous rend encore malades », décrie également Susan Riley dans *The Ottawa Citizen*.

Ces deux titres donnent le ton général des commentaires du ROC envers l'ancien premier ministre en appelant à l'impérieuse offensive en faveur de l'unité nationale du Canada.

En voici un autre, tout aussi dévastateur, dans *The Globe and Mail*: « Mulroney demande aux Canadiens de se battre contre un mur de briques. » « Trois ans et demi après avoir quitté son poste, écrit d'entrée de jeu Jeffrey Simpson, l'ancien premier ministre est revenu à l'avant-scène pour livrer un message que les Canadiens, à l'évidence, ne veulent pas entendre d'un homme qu'ils détestent encore avec beaucoup d'intensité. »

Simpson ajoute qu'il ne faut pas tenir rigueur à M. Mulroney de ne pas faire preuve de la créativité constitutionnelle qu'il réclame de ses successeurs. Ses propres initiatives ont failli, les unes après les autres, la voie du changement est plus rigide que jamais et il n'y a pas de consensus à travers le pays quant à ce qu'il faut faire pour satisfaire le Québec. M. Mulroney a peut-être raison de prétendre qu'une réforme constitutionnelle réussie assènerait un coup mortel au séparatisme.

« Il a raison de dire que les premiers ministres devraient chercher le changement, quoiqu'ils devraient aussi travailler sur des plans éventuels pour préparer le Canada à la sécession. Mais Brian Mulroney, conclut Simpson, devrait savoir plus que tout autre Canadien à quel point est périlleuse la voie de la réforme constitutionnelle qu'il commande encore de suivre. »

Dans *The Ottawa Sun*, le columnist Robert Fife évoque aussi la nécessité d'une solution de rechange (« contingency plan ») au cas où Bouchard réussirait à détruire le Canada.

En éditorial, *The Toronto Star* note que l'ego de M. Mulroney est aussi gros que naguère et qu'il ne saurait admettre quelque erreur de sa part. « Il est toutefois en terrain solide en pressant les Canadiens de remplir les promesses souvent répétées de réviser la Constitution en vue de reconnaître que le Québec est une société distincte au sein du Canada. Même si les Canadiens peuvent instinctivement avoir répugnance au message, ils devraient entendre son message selon lequel nous risquons une dérive terrible vers une crise inévitable si nous ne faisons pas face au problème d'unité nationale. La procrastination invite à la catastrophe. »

En éditorial également, *The Financial Post* adopte un point de vue aussi modéré, donnant raison à M. Mulroney de sonner l'alarme. De tous les problèmes du Canada, un seul — celui du Québec — est susceptible de briser

le pays. M. Chrétien devrait prendre le leadership. Sinon, ses homologues provinciaux devraient reprendre le flambeau constitutionnel, supplie le quotidien d'affaires torontois.

Bon message, mauvais messenger, déplore Mme Speirs. « Du Mulroney à son meilleur, mais le même chef, malheureusement, dont plusieurs d'entre nous se rappellent avec malaise. Hors du Québec, bien des Canadiens prétendent qu'il n'y a pas de crise réelle. Ils ont appuyé Chrétien précisément parce qu'il n'était pas Mulroney, parce qu'il ne nous forçait pas à regarder le gâchis que nous faisons avec notre pays et ne nous mettait pas le nez dedans. »

Deux autres columnists du même quotidien, *The Toronto Star*, sont également mitigés. Mulroney a raison en grande partie, écrit Richard Gwyn. Chrétien devrait réclamer des Canadiens le mandat de faire face au seul problème qui peut nous réaliser ou nous détruire. Mulroney a raison de sonner l'alarme à Bay Street, écrit aussi Jonathan Ferguson.

Dans le même journal, le columnist de Southam News, dont la prose se répand d'un bout à l'autre du ROC, s'en prend au culte suicidaire qui afflige le Canada: celui de se sentir responsable de quoi que ce soit envers le Québec. « Ce n'est pas le Québec qui fait du chantage au pays depuis des années, décrie Andrew Coyne (sous le titre « A suicide cult is running the nation »). C'est nous qui en faisons à nous-mêmes. Nous nous mettons un couteau sur la gorge... »

« Il est fort déshonorant de faire des offres à la pointe d'un couteau; mais c'est tout autre chose quand le couteau est en caoutchouc. »

Dans une veine aussi critique, Susan Riley rappelle les nombreuses raisons pour lesquelles M. Mulroney rend encore bien des gens malades au Canada anglais. Quoi qu'il dise et fasse, sa crédibilité est à peu près nulle. Mais il a raison sur un point: on ne peut se contenter de vœux pieux à offrir au Québec avant le prochain référendum, prévu pour 2000. Cependant, quand on les compare à Mulroney, les chefs actuels ne sont pas si mauvais, conclut la columnist dans *The Ottawa Citizen*.

The Toronto Sun croit aussi que les Canadiens hors Québec veulent en très grande majorité que le Québec reste au Canada. « Bien, il est évident que cela ne se fera pas sans des changements fondamentaux à notre Constitution. Le voulons-nous vraiment? Nous devons tous y répondre. Bientôt. »

Mais un *Sun* frère, celui d'Ottawa, estime en édito que M. Mulroney a fait le jeu des séparatistes en prétendant que le Québec est mal traité, alors que c'est tout le contraire.

Même avis sur la côte Ouest. Quel fatras!, s'insurge *The Times Colonist*, de Victoria. Les gouvernements ont tout fait pour accommoder le Québec, et il est à peu près impossible d'imaginer comment le français pourrait être mieux protégé dans ce pays. « Après les accords du lac Meech et de Charlottetown, comment un politicien fédéral, passé ou présent, peut-il croire que le reste du Canada est disposé à donner plus au Québec que ce dont il jouit déjà? »

That is the question.

La presse



du Canada

« Ce n'est pas le Québec qui fait du chantage au pays depuis des années, décrie Andrew Coyne. C'est nous qui en faisons à nous-mêmes. »

CONTRASTE

Dépendre du temps des uns et du don des autres

Le centre d'hébergement pour femmes Le Chaînon ne reçoit pas un sou de l'État. Une réalité compliquée.

Le Chaînon est un centre d'hébergement pour femmes. C'est un lieu qui dépend uniquement du bénévolat des uns et des dons des autres. Du gouvernement, il ne reçoit rien. Strictement rien. En cette semaine du bénévolat, le Chaînon a peut-être bien valeur d'exemple.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Il y a dix ou quinze ans de cela, les problèmes auxquels étaient confrontées les femmes étaient moins complexes que ceux d'aujourd'hui. Avant, la personne qui frappait à la porte du Chaînon agissait de la sorte parce qu'elle était habitée, si l'on peut dire, par les maux liés à l'alcoolisme ou à la violence conjugale ou à l'abus de médicaments ou à...

Aujourd'hui, c'est différent. C'est surtout plus pénible. Car aujourd'hui, la femme qui frappe à la porte du Chaînon est habitée par ce que Hélène L. Beausoleil, directrice générale du lieu, a qualifié « d'enchaînement de problématiques ». Plus souvent qu'autrement, l'usager du Chaînon souffre à la fois, et par exemple, d'alcoolisme, de mésentente conjugale, d'instabilité émotionnelle ou de démêlés avec la justice. Bref, du singulier, on est passé au pluriel en moins de deux.

À la différence des autres centres d'hébergement que l'on peut trouver ici et là à Montréal, le Chaînon ne reçoit pas un fiélin des différents gouvernements. Il est indépendant. Totalement indépendant de l'État. Ceci signifie cela: il dépend de la générosité des uns et du temps des autres. Autrement dit, les artisans du lieu doivent composer avec un coefficient de difficulté passablement plus élevé qu'un centre administré par le ministère de la Santé.

Un coefficient d'autant plus élevé que le contexte économique est plus brutal qu'il ne l'était il y a une dizaine d'années. « Dès qu'une personne perd son emploi, dès qu'elle perd l'occasion de se loger ou de se nourrir, c'est la dégringolade. Il se trouve qu'aujourd'hui, tout un chacun connaît quelqu'un qui a été fragilisé à cause de l'économie. Au cours des récentes années, les problèmes n'ont fait que s'amplifier. »

Entre l'enchaînement de problématiques et l'adversité économique, « les séjours au Chaînon se sont allongés. Il y a quelques années, le séjour moyen était de trois à quatre semaines avant que la femme reprenne une certaine forme d'aisance. Actuellement, le séjour varie entre cinq à six semaines. Dans l'année, on héberge et on aide 700 femmes. »

Avant de poursuivre, voici quelques données concernant la toile de fond. Tout d'abord, en cette période de compressions budgétaires tous azimuts, il faut souligner, ainsi que l'a calculé le Centre canadien de philanthropie, que chaque réduction de 1 % dans les subventions et les transferts gouvernementaux destinés aux associations caritatives nécessite une augmentation de 5,8 % des dons provenant des particuliers afin de maintenir la constance financière.

Cela étant, Statistique Canada a constaté

que le nombre de personnes faisant des dons au Chaînon et autres lieux vivant uniquement de la charité plafonne depuis 1991. Entre 1984 et 1991, le nombre en question est passé de quatre millions à 5,5 millions pour chuter à 5,3 millions en 1994. Le montant s'est également figé. Entre 1984 et 1994, le don moyen est passé de 573 \$ à 653 \$, en dollars de 1994, pour, par la suite, replier à 634 \$ à compter de 1994.

La valeur médiane des dons offerts par les individus, selon Statistique Canada, va d'un maximum de 250 \$ à Terre-Neuve à 100 \$ pour le Québec, qui occupe à cet égard le dernier rang. Plus précisément, les analystes de Statistique Canada ont observé qu'en allouant 0,9 % de leur revenu à des organismes de charité, les Terre-Neuviens sont les plus généreux, loin devant les Québécois qui accordent 0,3 %.

Et alors? Ce manque à gagner, ce manque financier, le Chaînon le pallie en s'appuyant sur le... temps. Le temps donné par une peti-

te armée de bénévoles. Ce qu'il faut saisir à cet égard, c'est l'incroyable complexité administrative avec laquelle le personnel du Chaînon doit composer.

On s'explique. Prenons la cuisine. Mettons que tel poste ou fonction nécessite quarante heures de travail par semaine. Puis? On va prendre les sept heures données par untel que l'on va combiner avec les trois heures de l'autre tel, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on atteigne les quarante heures souhaitées.

On s'appuie donc sur le temps donné mais également sur les dons en matériel. Ainsi que l'a confié Mme Beausoleil, le Chaînon prend tout ce qui passe. Au mieux, l'objet est tout de suite utilisé. Au pire, il est restauré ou réparé. Bref, tout est récupéré.

Et tout cela, ce travail des bénévoles et ces dons en espèces, pour quel objectif? « Offrir le temps de répit nécessaire pour que la femme retrouve la santé et un équilibre. C'est une histoire de dignité humaine », a conclu Mme Beausoleil.



Hélène L. Beausoleil, directrice générale du centre d'hébergement pour femmes Le Chaînon.

Frais de scolarité aux conservatoires

Beaudoin épargne les plus jeunes

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Les étudiants de niveau préparatoire, intermédiaire et collégial fréquentant les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec seront finalement exemptés des frais de scolarité que comptait imposer le ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.

« Six cent quarante-sept étudiants seront ainsi épargnés », a fait savoir hier Hugo Séguin, l'attaché de presse de Mme Beaudoin.

Aux niveaux supérieurs (postcollégial), les frais de scolarité de 600 \$ seront cependant imposés à compter de septembre. À noter que l'âge universitaire et non le niveau atteint

déterminera le devoir de payer ou non. Ainsi, par exemple, une violoncelliste de 14 ans particulièrement douée et déjà parvenue à l'équivalent universitaire de sa formation n'aura rien à payer.

« Cette décision a été prise par la ministre Louise Beaudoin à la suite des démarches des intervenants du milieu », a continué M. Séguin.

Depuis l'annonce de l'imposition de ces frais de scolarité, il y a quelques mois, la ministre Beaudoin faisait en effet face à une imposante levée de boucliers. Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, de même que les parents et élèves du Conservatoire de musique de Rimouski, s'étaient particulièrement mobilisés et avaient grandement contribué à une pétition contre

l'imposition de frais de scolarité. Ainsi, des délégués du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) avaient pu présenter à la ministre au cours de cette semaine une pétition de quelque 800 noms.

Le président de la SPEQ, Luc Perron, s'est montré très soulagé que Mme Beaudoin ait renoncé à imposer des frais de scolarité aux plus jeunes. « Que la ministre ait reconsidéré sa décision nous montre une belle reconnaissance du gouvernement envers la formation artistique. Assurément, les arts d'interprétation et la création sont tout aussi importants que l'enseignement des sciences. »

Il y a un mois encore, la ministre Beaudoin se disait dans l'obligation de faire contribuer les étudiants afin d'assurer la grande qualité de l'en-

seignement dispensé dans les conservatoires. Les économies auxquelles renonce maintenant le gouvernement seront-elles réalisées ailleurs?

« On va faire le miracle ailleurs! », a lancé M. Séguin. « Les sommes manquantes seront comblées à l'interne, au ministère », a-t-il conclu.

Depuis sa création par Wilfrid Pelletier, Claude Champagne et Jean Vallerand en 1942, le réseau des conservatoires avait toujours eu pour philosophie la gratuité de la formation musicale. Bien que les 600 \$ à payer représentent un effort financier pour les étudiants en septembre, cette somme demeure moins élevée que celle que doivent payer les étudiants du réseau universitaire traditionnel.

Vers une pénurie de médecins en l'an 2000?

PRESSE CANADIENNE

Alors qu'il y a au Québec un médecin pour 481 personnes comparativement à un médecin pour 514 personnes au Canada, le Collège des médecins du Québec a cru bon, hier, de lancer un cri d'alarme et de réclamer une augmentation du nombre d'admissions en médecine.

En conférence de presse, le président de cet ordre professionnel, Roch Bernier, a demandé au gouvernement du Québec de permettre l'admission de 50 étudiants en médecine de plus annuellement, ce qui ferait passer leur nombre de 406 à 456.

M. Bernier s'est dit en désaccord avec la volonté du ministre de la Santé, Jean Rochon, d'observer le statu

quo à ce chapitre pour la prochaine année.

Rappelant que la formation d'un omnipraticien prend six ans et celle d'un spécialiste dix ans, le président du Collège des médecins réclame que se fasse maintenant l'augmentation du nombre d'admissions en médecine pour assurer l'équilibre entre la demande de services de la part de la population et la capacité de répondre des médecins, en l'an 2000.

Selon une étude sur les effectifs médicaux au Québec, menée par le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et rendue publique hier, le nombre de médecins augmentera de 9,4 % entre 1994 et 2005, soit moins de 1 % par année.

marie allaire
PRÊT-À-PORTER

La boutique
Marie Allaire
vous offre
les plus belles collections.

HAUBER Frank Osher
EUGEN KLEIN DINOVALIANO
Lucia Tanya de Luca
B/A/S/L/E/R

Tailles de 6 à 18 ans
**1588, rue Fleury Est
Montréal 384-4808**

Nous payons les deux taxes sur tous les vêtements printemps-été à prix régulier

PROMOTION MARIE-CLAIRE

PRÉSENTE

WEST MOUNT
EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS

L'ARÈNE DE WESTMOUNT
4675 STE-CATHERINE OUEST
MÉTRO VENDOME OU ATWATER

JEUDI, 17 AVRIL - 11H00 À 21H00
VENDREDI, 18 AVRIL - 11H00 À 21H00
SAMEDI, 19 AVRIL - 11H00 À 18H00
DIMANCHE, 20 AVRIL - 11H00 À 18H00

INFORMATION - 486-7195
ADMISSION - 5,00 \$
ÂGE D'OR - 4,00 \$

LE DEVOIR

POLITIQUE

L'information
à Radio-Canada

Le Bloc voit toute privatisation d'un mauvais œil

LE DEVOIR

Le gouvernement fédéral ne fera rien pour empêcher la Société Radio-Canada de se lancer dans des démarches de privatisation de ses émissions d'information si tel devait être le désir du télédiffuseur.

C'est ce qu'a indiqué hier le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, en réponse à une question d'un député du Bloc québécois aux Communes. La question faisait suite à un article paru dans *Le Devoir*, la veille, selon lequel Radio-Canada jonglerait avec l'idée de privatiser partiellement son émission d'information *Bon matin*, présentée entre 6h30 et 9h.

«Radio-Canada est un organisme autonome dans lequel nous n'intervenons pas. Nous laissons la Société Radio-Canada prendre ses décisions comme elle l'entend», a déclaré le ministre hier matin en Chambre en ajoutant que le Bloc québécois serait le premier sans doute à rouspéter si le gouvernement s'ingérait dans les affaires de Radio-Canada.

Le Bloc québécois estime que le gouvernement fédéral, en réduisant ses subventions à des organismes culturels comme Radio-Canada mais aussi Téléfilm, force ces institutions à s'assujettir au secteur privé, qui n'est pas guidé par les mêmes règles éthiques que le secteur public. M. Massé estime pour sa part que le versement de un milliard de dollars pour les institutions culturelles constitue une preuve suffisante de l'attachement du gouvernement fédéral à ses institutions.

Dans le cas de la Société Radio-Canada, un article du renouvellement des licences des réseaux anglais et français, datant de juillet 1994, stipule qu'«à long terme, le CRTC s'attend à ce que la SRC achète du secteur canadien de la production indépendante au moins 50 % de ses émissions aux réseaux anglais et français de télévision, dans toutes les catégories autres que les émissions de nouvelles, d'affaires publiques et de sports».

EN BREF

Charest fulmine contre Chrétien

(PC) — Le fait que le premier ministre Jean Chrétien parle d'amender la loi antitabac presque immédiatement après l'avoir fait adopter prouve qu'il ne sait pas ce qu'il fait. C'est du moins ce qu'a affirmé hier le chef du Parti conservateur Jean Charest, alors qu'il visitait le Salon de la jeunesse à Montréal. «À ma connaissance, c'est une première dans l'histoire canadienne», a-t-il déclaré. Jeudi, moins de 24 heures après l'adoption du projet de loi C-71, le premier ministre Chrétien a promis d'y apporter des amendements à l'automne si des problèmes se posaient au sujet de la commandite d'événements sportifs et culturels, comme le Grand Prix du Canada de Montréal. «Pourquoi faire adopter un projet de loi si on annonce en même temps qu'on veut le faire changer dans les six prochains mois?» a demandé M. Charest.

Pour chats seulement!

Les chats ont aussi des dents... des soins dentaires sont nécessaires dès qu'un des symptômes suivants est décelé :

- des gencives rouges ou enflées
- une mauvaise haleine
- une alimentation difficile

Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M.
1830, rue Sherbrooke o. - Guy
(514) 939-2287

Le conseil national se réunit à Montréal

Le PQ se met au service du Bloc

Bouchard prononcera deux discours à forte saveur électoraliste

Aujourd'hui et demain, les militants du Parti québécois sont réunis en conseil national. Si, comme c'est coutume au PQ, quelques sujets d'actualité recevront quelque attention, cette réunion ressemblera davantage au lancement de la campagne électorale fédérale dans le camp souverainiste. Accessoirement, cette réunion donnera lieu à un premier colloque sur la souveraineté.

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

C'est aujourd'hui que le Parti québécois se met pour de bon au service du Bloc québécois en vue de la prochaine campagne électorale fédérale. En effet, à l'occasion du conseil national du parti, ce week-end à Montréal, les états-majors du Bloc et du PQ s'adresseront aux militants péquistes pour les entretenir de stratégie et d'organisation.

En après-midi aujourd'hui, les militants consacreront une heure, à huis clos, pour préciser les modalités d'arrimage entre les organisations péquistes et bloquistes dans chacune des circonscriptions. Le directeur général du Bloc québécois sera présent

à cette rencontre de stratégie et d'organisation.

Rappelons qu'en 1993, l'organisation péquiste avait largement contribué à l'élection de 54 députés du Bloc québécois. Le chef du PQ, Jacques Parizeau, avait parcouru le Québec pour donner un coup de main à Lucien Bouchard, jouant parfois la vedette américaine ou s'attardant à quelques circonscriptions où sa contribution devait être la plus efficace.

M. Bouchard a déjà annoncé qu'il fera activement campagne pour le Bloc en vue des prochaines élections. Il prononcera ce week-end deux discours dont le contenu sera indéniablement teinté de propos électoralistes dont il a donné un avant-goût, cette semaine, en présentant à l'Assemblée

nationale une déclaration ministérielle dans laquelle il dénonçait le rapt unilatéral de la Constitution.

Déjà, les élections fédérales figureront au plan d'action du PQ pour cette année et serviront, de l'aveu même de M. Bouchard, d'occasion pour faire la promotion de la souveraineté.

Lors du congrès des membres, en novembre, il avait déjà montré ses couleurs. Tout au long de la campagne, il veillera à faire ressortir en quoi, à ses yeux, le système fédéral nuit au développement du Québec.

En entrevue au *Devoir*, plus tôt cette année, M. Bouchard avait prédit que le Bloc ferait élire un nombre suffisant de députés pour former à nouveau l'opposition officielle à la Chambre des communes.

La souveraineté, les péquistes vont recommencer à en parler de manière un peu plus formelle en fin de semaine. Demain à lieu, dans la foulée du conseil national, le premier d'une sé-

rie de colloques sur ce thème. Trois conférenciers prendront la parole: la ministre Louise Beaudoin, sur la question de la culture et de l'identité, l'ancien recteur de l'UQAM, Claude

Corbo, sur l'intégration et l'identité, et le professeur à l'INRS-Urbainisation, Daniel Latouche, sur le thème de l'État-nation et la démocratie.

Les ministres Bernard Landry, Louise Harel et André Boisclair vont présenter aux militants péquistes les actions gouvernementales dans le domaine de l'emploi.

Quelques propositions seront débattues, notamment sur la question de la gestion de l'eau (voir *Le Devoir* de jeudi 17 avril), la

loi électorale et la langue dans le domaine de la santé et des services sociaux.

La version officielle du programme du parti, adopté en novembre, sera lancée à l'occasion de ces assises.

Cette réunion est la dernière de cette instance avant l'automne.

McDonough attaque Bouchard

PRESSE CANADIENNE

De passage à Montréal, le chef du NPD Alexa McDonough a dit trouver beaucoup de ressemblances entre les programmes de Jean Chrétien et de Lucien Bouchard.

Le chef fédéral effectuait hier et jeudi une de ses rares visites au Québec. Elle rencontrait la presse pour présenter le document *Un cadre pour l'avenir du Canada*, adopté lors du congrès de Regina le week-end dernier, et répondre aux questions d'actualité.

Bien qu'elle fasse campagne au fédéral, c'est le gouvernement de Lucien Bouchard qu'elle a visé dans plusieurs de ses propos. «Les souverainistes prétendent être des socio-démocrates dans un sens, mais chaque jour, c'est plus clair: les programmes qui ont suivi du gouvernement de Jean Chrétien et de Lucien Bouchard sont vraiment les mêmes. [Ce sont] les programmes des grandes corporations, les programmes pour les riches, les privilégiés, les grosses entreprises. Où est la différence entre les deux?»

Mme McDonough s'en est aussi prise au Bloc québécois qui, en tant qu'opposition officielle à la Chambre des communes, a mal joué son rôle.

La lutte contre le crime organisé et les bandes de motards

Bégin créera une équipe de procureurs spécialisés

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Après avoir dégagé «des forces et des faiblesses» dans le projet de loi antitabac de son homologue fédéral Allan Rock, le ministre québécois de la Justice Paul Bégin a décidé de fournir aux policiers un instrument de travail amélioré en nommant une équipe d'au moins six procureurs spécialisés, affectée au crime organisé et aux bandes de motards.

«Une équipe spécialisée de nouveaux procureurs sera mise sur pied afin de porter des accusations en vertu de la loi qui, espérons-le, sera promulguée par Ottawa avant le déclenchement des élections fédérales», a noté M. Bégin.

Des moyens accrus, en collaboration avec le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, concernant le travail policier, seront aussi fournis dans les plus brefs délais «afin d'assurer l'application diligente

et l'efficacité des mesures proposées».

Le projet Rock n'a évidemment pas comblé toutes ses attentes, mais le ministre Bégin a admis qu'il est prêt à donner sa chance au plan fédéral, d'autant plus que son vis-à-vis fédéral a promis de faire un bilan annuel des impacts de cette loi. «Le Québec sera alors prêt, a-t-il dit, puisque nous ferons aussi un bilan constant des objectifs et des moyens déployés dans la lutte contre le crime organisé.»

L'équipe de procureurs spécialisés coûtera environ 500 000 \$ qui proviendront des fonds recueillis par l'entremise de la Loi sur l'administration et l'aliénation des produits de la

criminalité, qu'il a pilotée en décembre dernier.

«Grâce aux propositions du Québec», a expliqué M. Bégin, «de la région de Québec et des corps policiers, le Code criminel offrira maintenant des outils supplémentaires, bien qu'imparfaits, aux forces policières et aux procureurs.»

Comme son collègue Perreault, le ministre de la Justice a indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention «de commencer une guerre de mots entre loi "antitabac" et loi antitabac», comme je ne ferai pas de guerre entre l'appartenance ou la participation à un groupe criminalisé».

Parmi les aspects du projet québécois retenus dans la proposition fédérale, M. Bégin a noté la hausse des peines pour les personnes trouvées en possession d'explosifs et la décision d'introduire au Code criminel le concept de gang.

Au chapitre des faiblesses, le ministre a surtout remarqué les difficultés que risquent de rencontrer les policiers et procureurs dans l'établissement de la preuve. «J'aurais souhaité que la loi ne s'attaque pas seulement à ceux qui commettent une infraction, a-t-il dit, mais s'attarde aussi à ceux qui sont à la source du mal.»

ZAÏRE

L'APRÈS MOBUTU
JEAN-PAUL SIMBIZI, réfugié
et FULGENCE MUTEBA, prêtre,
TÉMOIGNENT

ENTRÉE LIBRE
Jeudi 21 avril 1997 à 19h30
Centre St-Pierre, 1212 rue Panet,
Montréal, Métro Beaudry

Conférence organisée par Développement et Paix et le Centre
St-Pierre. Pour information : 257-8711 ou 524-3561

COLLEGE STANISLAS

SYSTÈME PEDAGOGIQUE FRANÇAIS :

- ◇ classes maternelles, à temps plein, dès 4 ans
- ◇ un primaire en 5 ans
- ◇ activités périscolaires - études dirigées - garderie

Date limite des inscriptions : lundi 5 mai 1997

à MONTREAL :	à QUEBEC :
780, boul. Dollard Outremont (Québec) H2V 3G5	2415, Marie-Victorin Sillery (Québec) G1T 1K2
Tél : (514) 273-9521	Tél : (418) 527-9998

22 avril Jour de la Terre

La Ville de Montréal s'associe aux citoyens et aux entreprises qui ont la qualité de notre environnement à cœur.

Rallies de propreté
Plantations d'arbres
Ateliers de compostage
Visites du Complexe environnemental Saint-Michel

objectif

Des voisins à connaître
Son quartier à valoriser
L'environnement à sauvegarder
Des façons d'agir localement en pensant globalement

vert

écoquartier

Ville de Montréal



APPRENDRE À COMPRENDRE LA PEINTURE NOUVELLE SERIE

Voici la possibilité de suivre un cours pour apprendre à mieux comprendre, analyser et apprécier les œuvres d'art et ce, dans un langage clair à l'aide d'exemples pertinents. Il vise également à mieux vous faire comprendre les différents langages et tendances de la peinture et l'évolution de celles-ci du début du siècle à nos jours.

De plus, nous tracerons un parallèle entre la peinture québécoise et canadienne, et les courants internationaux.

Nous étudierons aussi le marché de l'art, dont, entre autres, la fiscalité et les assurances.

La session débute le lundi 28 avril, pour huit semaines consécutives. Les cours seront dispensés

les lundis ou les mardis de 19 h à 22 h, ou les mardis de 13 h à 16 h

PAR FRANÇOIS-MARC GAGNON ET ROBERT BERNIER

INSCRIPTION/RÉSERVATION

POUR S'INSCRIRE, IL SUFFIT DE TÉLÉPHONER AU : (514) 252-1106 ou (514) 899-9559

LE CENTRE DE CRÉATIVITÉ DU GESU

1200, RUE DE BLEURY (MÉTRO PLACE-DES-ARTS)

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Pitié pour les tories et pour Pompéi!

François Brousseau
Le Devoir

Trois monuments en péril — si ce n'est en naufrage — attirent cette semaine notre attention: le régime conservateur de John Major comme un fait du passé, dresse un bilan très contrasté des 18 années de la droite à Downing Street, à la veille des élections du 1^{er} mai qui devraient ramener au pouvoir le Parti travailliste, aujourd'hui dirigé par le moderniste et fort séduisant Tony Blair.

Beaucoup attirent l'attention — certains pour s'en réjouir, d'autres pour le déplorer — sur l'alignement des travaillistes sur l'économie de marché, les privatisations, la loi et l'ordre, le libre-échange, tous les thèmes traditionnels de la droite.

Ainsi *The Guardian* (400 000 exemplaires), héraut de la gauche, écrit que «le reniement par le Parti travailliste de son passé, marqué par l'interventionnisme et la redistribution des richesses, a laissé un vide. Comme les hommes politiques ont besoin d'un terrain d'affrontement, on est en train, des deux côtés, de compenser le consensus économique par [...] une surenchère de populisme pur et dur».

Le *International Herald Tribune* quotidien, mariage européen du *New York Times* et du *Washington Post*, a ainsi résumé le paradoxe des travaillistes: «Ils s'opposent à la politique conservatrice dans son ensemble... et dans le même temps promettent de ne rien changer».

La presse
du monde

renforcé: «Depuis 1979, et contrairement à une idée largement répandue, la politique budgétaire a conduit à un renforcement de l'Etat-providence plutôt qu'à son affaiblissement».

Et le journal de donner quelques chiffres, comme par exemple ceux de la fraction occupée, dans le budget de l'Etat, par les trois postes fondamentaux que sont l'éducation, la santé et la protection sociale.

A l'aube du thatcherisme, ces trois postes mobilisaient 49 % des dépenses publiques... alors qu'aujourd'hui, le pourcentage correspondant est de 61 %. Certes, écrit le *Financial Times*, certains postes ont connu une forte décroissance: le logement («mais l'arrêt de la construction de logements sociaux a été compensé par l'augmentation du budget des allocations logement»), la défense (passée de 11 % à 7 %), les transports... Exception à cette tendance: la loi et l'ordre (les prisons bien remplies, la police), où la part budgétaire progresse de 3,5 à 5,4 %.

Intervention italienne — ou italo-française — en Albanie. Et pas beaucoup d'applaudissements. Il faut dire que le spectacle navrant d'une classe politicienne romaine se chamaillant sur l'opportunité d'envoyer quelques soldats de l'autre côté de l'Adriatique avait tout, la semaine dernière, pour dissiper l'enthousiasme...

Que penser par exemple d'un ministre de la Défense, Beniamino Andreatta, qui, pensant les micros fermés alors qu'ils ne le sont pas, laisse tomber que «notre objectif, c'est de dégommer Berisha» [le président albanais, sérieusement contesté depuis deux mois par la partie Sud du pays], alors que tel n'est pas du tout le mandat de la force européenne? Ou d'un Fausto Bertinotti, leader de Refondation communiste (communistes orthodoxes), qui, dénonçant pêle-mêle le néo-impérialisme européen et le régime de Berisha, s'oppose de toutes ses forces à l'intervention?

Franco Venturini, dans le *Corriere della Sera*, le grand quotidien bourgeois de Milan (premier quotidien généraliste d'Italie avec ses 800 000 exemplaires) se moque de ceux qui diabolisent Berisha et «qui font un dogme du déclenchement tambour battant d'élections pour libérer l'Albanie de son insupportable tyran». Mais les commentaires à l'étranger ne sont pas moins méchants.

Le *Monde* écrit que «l'Italie a offert le misérable spectacle de partis qui marchaient leur appui à M. Prodi [le premier ministre italien] et qui se sont abandonnés au Parlement à des jeux de basse politique qui n'ont rien à voir avec le sort de l'Albanie». Notre «grand frère» parisien n'est pas plus tendre pour le reste de l'Europe, qui simultanément «s'en est lavé les mains».

Le *Los Angeles Times*, le très gros quotidien de la côte ouest américaine, opine que cette intervention «durera beaucoup plus longtemps que prévu», et que «l'Italie n'a pas fourni de claire vision de ce qu'elle va faire», qu'elle n'a établi «ni les règles d'engagement, ni une stratégie de sortie». *Al-Ahram*, le grand quotidien égyptien, parle, lui, de «la mission qui fait peur» et énumère les multiples dangers qui attendent les Européens sur ce «terrain miné».

«Sauvez Pompéi!», s'exclame l'hebdomadaire italien *L'Espresso*. «Le site archéologique le plus visité d'Italie, le cité antique au charme insolite, se désagrège chaque jour davantage», se lamente le magazine de gauche, dont les «lunes» oscillent entre filles dénudées et caricatures horribles de Silvio Berlusconi.

Ironie: conservée intacte pendant 1700 ans sous la cendre, retrouvée par hasard il y a deux siècles, et progressivement mise au jour depuis, pour aboutir à l'orgie touristique dont elle est aujourd'hui devenue le symbole (près de deux millions de personnes par an visitent ce site de 44 hectares), Pompéi «se meurt pour la seconde fois» selon *L'Espresso*. Sous l'effet du flux continu de touristes, avec son lot de nourriture, d'objets divers, de cigarettes, de graffitis ou d'égratignures contre les statues, la ville-musée agonise de nouveau.

«On s'est contenté d'ouvrir le site, sans se préoccuper de la protéger ou de le valoriser», déclare au magazine le super-ministre Walter Veltroni, vedette du gouvernement Prodi, titulaire notamment du ministère des «Biens culturels», comme on l'appelle en Italie.

Mais son idée de remise en valeur ne fait pas l'unanimité: «Ne pourrait-on pas inventer un parc d'attraction, une sorte de «Jurassic Pompéi», à mi-chemin entre archéologie et technologie?», demande Veltroni, un ex-communiste devenu le plus fervent pro-américain de l'actuel gouvernement de gauche italien.

Veltroni déclare avoir discuté le coup avec... Bill Gates, le maître multimilliardaire du logiciel américain. De quoi, sans doute, faire couler de l'encre, dans un pays qui n'est jamais à court de salive.

Washington propose à Israël de geler la colonisation

Les Palestiniens jugent cette initiative insuffisante

Selon la radio publique israélienne, l'émissaire américain Dennis Ross a tenté hier de relancer le processus de paix au Proche-Orient en faisant pression sur Israël sur la question cruciale des colonies dans les territoires occupés. Les initiatives américaines risquent de demeurer sans lendemain.

TAÏEB MAHJOUB
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Les États-Unis ont proposé hier à Israël de geler pendant au moins six mois la colonisation pour tenter de débloquer le processus de paix, mais les Palestiniens ont estimé qu'une telle mesure serait insuffisante.

Selon la radio publique israélienne, l'émissaire américain Dennis Ross a présenté cette offre au cours d'une rencontre avec le premier ministre Benjamin Nétanyahou, à l'issue d'une mission de médiation de trois jours au Proche-Orient.

«M. Ross a vérifié la possibilité que le gouvernement israélien décrète un gel pendant au moins six mois de la colonisation», a annoncé la radio, sans préciser la réponse de M. Nétanyahou.

Interrogé par l'AFP, le porte-parole de M. Nétanyahou, David Bar-Ilan, s'est refusé à confirmer ou à démentir la proposition américaine, affirmant «ne pas être au courant».

Du côté palestinien, le négociateur en chef Saëb Erakat a estimé que même si Israël acceptait cette offre, ce serait insuffisant pour relancer un processus de paix au point mort. «Nous demandons un gel total de la colonisation», a-t-il déclaré à l'AFP, en estimant que «la colonisation et la paix sont inconciliables».

«Si M. Ross veut sauver le processus de

paix, il doit obtenir [d'Israël] l'abrogation des mesures unilatérales et l'arrêt de la colonisation à Jebel Abou Ghneim». La mise en chantier par Israël d'une colonie juive sur cette colline de Jérusalem-est, il y a un mois, a entraîné un arrêt des négociations de paix.

Selon M. Erakat, l'émissaire américain a suggéré au président de l'autorité palestinienne Yasser Arafat d'accepter «la poursuite des travaux sur Jebel Abou Ghneim en contrepartie d'une application intégrale» par Israël des accords intérimaires d'autonomie.

«Nous avons catégoriquement rejeté cette suggestion», a-t-il dit, ajoutant que le médiateur américain avait «clairement compris qu'il était difficile de trouver un compromis entre la poursuite de la colonisation et une reprise des négociations».

M. Arafat exige l'arrêt de la colonisation comme condition préalable à une reprise des négociations avec Israël, qui demande pour sa part des efforts accrus de la part des Palestiniens dans la lutte contre les extrémistes islamistes. Sur ce dernier dossier, M. Bar-Ilan a adopté un ton plutôt positif. «Il y a eu un certain mouvement concernant la question de la sécurité», a-t-il affirmé.

Selon la radio publique, de hauts responsables des services de sécurité palestinien et israélien se sont rencontrés vendredi, en un lieu non précisé, en présence d'un représentant de l'agence de renseignement américaine CIA.

Nétanyahou devrait échapper à une inculpation, selon la télévision

AFP ET REUTERS

Jérusalem — Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou devrait échapper à une inculpation pour «abus de confiance et fraude», a indiqué hier la première chaîne de la télévision.

Le procureur de l'Etat Edna Arbel, dont la décision doit être rendue publique jeudi, se contenterait de critiquer dans un rapport l'attitude du premier ministre dans le scandale du «Bibi-Gate» et ne préconiserait pas que M. Nétanyahou soit inculpé, comme l'avait recommandé la police.

Avant même de savoir s'il sera poursuivi en justice, Benjamin Nétanyahou s'affirme résolu à rester au pouvoir quoi qu'il arrive, mais une majorité d'Israéliens estime qu'il devra y renoncer en cas d'inculpation.

Même dans le cas contraire, il est vraisemblable que le chef du Likoud devra payer au prix fort le scandale de la nomination, par complaisance politique, de Roni Bar-on, un obscur juriste du Likoud, au poste éminent de procureur général, en janvier dernier.

Au terme de trois mois d'investigations, la police qui enquêtait sur cette nomination surprenante autant qu'éphémère a remis mercredi à son successeur, Elyakim Rubinstein, un épais rapport recommandant l'inculpation de Nétanyahou, du secrétaire général du gouvernement et du ministre de la Justice.

Selon la télévision nationale, qui a révélé le scandale, la promotion-éclair de Bar-on



HAVAKUK LEVISON, REUTERS
Le premier ministre assistait hier aux funérailles de l'ancien président Haim Herzog.

était le fruit des pressions d'Arveh Deri, chef du petit Parti religieux Shas, membre de la coalition au pouvoir, dont le soutien était indispensable pour faire avaliser l'accord controversé sur l'évacuation de Hébron.

Z A I R E



JACK DABAGHIAN, REUTERS

Après Mobutu, le déluge.

«La guerre sera terminée quand Mobutu sera parti»

REUTER

Lubumbashi — Les rebelles zaïrois ont réaffirmé hier avec force que seul le départ du maréchal Mobutu mettrait un terme aux hostilités dans le pays.

«Nous ne voulons pas de suspension des hostilités. Nous voulons la fin de la guerre et cela n'est réalisable que si l'homme qui l'a provoquée est mis dehors. La guerre sera terminée quand Mobutu sera parti», a déclaré le «ministre des Affaires étrangères» de la rébellion, Bizima Karaha.

Les négociations en cours en Afrique du Sud ne portent pas sur un partage du pouvoir dans le cadre d'un régime de transition, a-t-il souligné. «Ce que nous négocions, c'est le départ de Mobutu, la fin d'un régime dictatorial», a-t-il dit.

Le départ de Mobutu épargnera des vies à Kinshasa, a-t-il poursuivi. Laurent-Désiré Kabila, le chef de l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), avait ravivé hier la menace d'une guerre totale au Zaïre en exigeant la «reddition» sans condition du maréchal Mobutu, qu'il accuse de préparer un massacre à Kinshasa.

Kabila a qualifié de «malentendu» l'initiative de paix du

président Nelson Mandela — il avait invité la veille les ennemis zaïrois à une rencontre au sommet —, dissipant du même coup tout espoir de paix à court terme. «Il n'y aura pas de négociations prolongées avec Mobutu, jamais, jamais. Nous avons semblé-t-il être mal compris. Nous parlons d'un transfert de pouvoirs, sinon nous marcherons sur Kinshasa», a déclaré le chef rebelle par téléphone depuis Lubumbashi.

«L'initiative sud-africaine concerne un transfert de pouvoirs. Quand il [Mobutu] sera prêt, j'irai assister à une brève cérémonie d'une journée pour une passation pacifique des pouvoirs», a-t-il ajouté.

Mobutu a fait savoir hier qu'il était disposé à rencontrer Kabila en tête-à-tête, mais il se refuse toujours à démissionner.

L'AFDL a lancé hier une bombe à retardement en annonçant aux journalistes que les hommes de Mobutu projetaient de massacrer les expatriés à Kinshasa pour provoquer une intervention militaire étrangère.

Le fils de Mobutu, Nzanga, a qualifié ces allégations de «ridicules», ajoutant que Kabila cherchait à semer la panique dans la capitale.

Loi Helms-Burton

Les capitales européennes entérinent l'accord avec les États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Les quinze États membres de l'Union européenne ont confirmé hier l'accord conclu par leurs ambassadeurs sur la suspension de la procédure introduite auprès de l'OMC contre la loi américaine Helms-Burton, a annoncé le Conseil.

Les ambassadeurs des quinze pays membres de l'UE avaient donné mercredi à Bruxelles leur accord de principe à cette suspension. Toutefois les Quinze se réservent le droit de demander à la Commission européenne de redémarrer leur procédure à l'OMC, «si une action est entreprise à l'encontre d'entreprises ou d'individus européens», selon le communiqué

transmis par le Conseil des ministres.

Le Conseil rappelle que «l'Union européenne partage avec les États-Unis les objectifs de promotion des principes démocratiques, des droits de l'homme et des libertés fondamentales où ils sont remis en cause, de même que son engagement à lutter contre le terrorisme». Mais le Conseil «réitère sa forte opposition à ce que l'on impose une telle législation extraterritoriale [loi Helms-Burton et d'Amato] comme moyen de faire avancer ces principes».

La loi américaine Helms-Burton menace de sanctions les sociétés privées étrangères utilisant des biens ayant appartenu à des Américains expropriés par le régime castriste à Cuba en 1959. La loi d'Amato vise à sanctionner les

investissements dans les secteurs énergétiques en Iran et en Libye, deux pays qui constituent selon Washington une menace terroriste.

La décision des Quinze de suspendre la procédure contre les États-Unis auprès de l'OMC a été prise à la suite d'un compromis intervenu le 11 février entre le commissaire européen chargé du commerce extérieur Leon Brittan et le sous-secrétaire au Commerce américain pour les relations internationales Stuart Eizenstat.

Il repose sur la suspension de la procédure à l'OMC par les Européens en contrepartie du report de la mise en oeuvre des sanctions américaines jusqu'à la fin du mandat du président Bill Clinton en 2000.

Alertes et explosions en Grande-Bretagne

Un nouveau chaos signé IRA

AGENCE FRANCE-PRESSE

Leeds — Des pans entiers du réseau routier et ferroviaire du nord et nord-ouest de l'Angleterre ont été paralysés hier à la suite d'alertes à la bombe et d'explosions, attribuées à l'IRA et caractéristiques de sa «stratégie du chaos».

Le chaos a légèrement perturbé le programme de John Major en déplacement à Manchester (nord-ouest). Des sources du parti conservateur soulignent que la concomitance de ces actions avec la visite du premier ministre dans la région, même si le détail n'en est jamais communiqué à l'avance, n'était certainement pas «une coïncidence».

«Cela ressemble fort à une action de l'IRA, qui démontre son habituel mépris pour la vie et les biens des gens», a déclaré M. Major.

A Leeds, sur un parking à quelque 500 mètres de la gare, en bordure de voie, une explosion assez faible est survenue à 8h57, sans faire de blessés. La gare était en cours d'évacuation ainsi qu'une large section du centre-ville. A Doncaster, une autre faible explosion est survenue en fin de matinée près de la gare au préalable évacuée, sans faire de blessés.

Dans l'heure précédente, les gares de Stoke-on-Trent et Crewe, ainsi qu'une large portion de l'autoroute M6 avaient aussi été évacuées après plusieurs alertes téléphoniques, portées pour certaines de noms de code authentifiant l'IRA.

La gare de Crewe est un noeud ferroviaire crucial pour l'axe nord-sud entre Londres et l'Ecosse, et les alertes d'hier matin signifiaient des retards pour des centaines de milliers de Britanniques.

Ces alertes ressemblent en tous points aux chaos routiers et ferroviaires provoqués par l'IRA à Wilmslow, Londres, et déjà Doncaster entre fin mars et début avril, ainsi qu'à la perturbation du Grand National d'Aintree près de Liverpool, ayant conduit à l'évacuation de 65 000 spectateurs du steeple-chase le plus célèbre du monde.

L'IRA, qui veut un retrait britannique d'Ulster et une Irlande unifiée, cherche ainsi à rappeler à l'électorat et au futur gouvernement britannique, qu'il faudra toujours compter avec elle et avec le problème nord-irlandais, une fois l'élection du 1^{er} mai passée.

«Ce que nous contemplons, c'est d'un côté le Sinn Féin [aile politique de l'IRA] en campagne électorale démocratique en Irlande du Nord, et de l'autre côté l'IRA toujours déterminée à recourir à la violence ici en Grande-Bretagne [...] mais pas en Irlande du Nord, parce qu'ils y veulent des votes», a déclaré M. Major.

Guerre interne chez les barbouzes péruviens

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lima — L'opposition péruvienne réclame la démission du gouvernement, après la série d'agressions contre des personnalités et la presse et la sanglante guerre interne au sein des services secrets de l'armée, alors que les 72 otages entament leur cinquième mois de réclusion à Lima.

«Il y a une infection purulente au sein des institutions» a affirmé hier le parlementaire Alfonso Grados Bertonini, membre de la coalition d'opposition Union pour le Pérou (UPP), dirigée par l'ancien secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar. Jeudi soir, l'UPP a réclamé la démission du gouvernement, estimant que les agressions de ces dernières semaines contre des personnalités et la presse «ne sont pas des faits isolés», selon Alfonso Grados.

L'opposition dénonce également les sanglants règlements de comptes au sein du service de renseignement de l'armée, le SIE. Le corps d'un de ses agents, Mariela Berreto, a été retrouvé décapité et les mains coupées au bord d'une route à la sortie de Lima. Une autre femme, sous-officier du SIE, Leonor La Rosa, affirme avoir été torturée par des agents de son service. Admise à l'hôpital militaire de Lima, elle souffre de brûlures aux mains et aux jambes. Elle aurait été soupçonnée d'être l'auteur des «fuites» à la presse de plans d'intimidations et simulacres d'agression de délinquants contre des journalistes et des opposants.

• LE MONDE •

BELGIQUE

L'arme du crime cachée au ministère?

REUTER

Bruelles — L'enquête sur l'assassinat en 1991 du dirigeant socialiste belge André Cools, qui progresse à pas de géant, a permis de découvrir hier que les armes du crime auraient été un temps cachées dans un ministère régional.

La presse belge annonçait hier soir que Mauro De Santis et Silvio De Benedictis, arrêtés et inculpés mercredi pour complicité d'assassinat, ont avoué avoir confié ces armes à deux autres inculpés, Richard Taxquet et Pino Di Mauro.

Ces derniers, qui étaient à l'époque respectivement secrétaire particulier et chauffeur de l'ex-ministre régional wallon Alain Van der Biest, les auraient cachées au ministère. Alain Van der Biest, qui dit n'avoir jamais rien su, s'est déclaré «assez stupéfait» à la RTBF.

Le scénario du meurtre d'André Cools apparaît de plus en plus clairement au fur et à mesure des aveux des inculpés.

Le procès en cours de la gestion du cabinet d'Alain Van der Biest, qui a effectué plusieurs mois de détention préventive dans le cadre de dossier Cools avant d'être libéré, a montré combien cet ex-ministre socialiste avait laissé la bride sur le cou à certains membres de son entourage.

L'avocat-général a requis quatre années de prison contre Alain Van der Biest, accusé d'avoir détourné l'argent public sous l'influence de personnalités comme Richard Taxquet.

Selon plusieurs de ses amis, André Cools avait découvert le pot-aux-roses et allait le dénoncer sur la place publique, de même qu'une curieuse affaire de titres volés, quand il a été assassiné sur le parking de son immeuble.

Les armes auraient été cachées au ministère avant d'être livrées aux deux tueurs tunisiens, qui ont avoué avoir assassiné André Cools avant d'être exfiltrés vers leur pays.

EN BREF

Albanie: un référendum sur la monarchie?

Tirana (Reuters) — Le prétendant au trône albanais, Leka 1^{er}, a déclaré hier que le président Sali Berisha était prêt à organiser un référendum sur la restauration de la monarchie dans le pays. Leka 1^{er} s'est entretenu durant 50 minutes avec le chef de l'État à Tirana. «La réunion a été chaleureuse et amicale», a-t-il précisé à Reuters. Leka 1^{er} est revenu la semaine dernière en Albanie, pays qu'il avait quitté avec son père le roi Zog 1^{er} et la reine Géraldine en avril 1939 lors de l'invasion italienne. Il n'avait que deux jours. Il vit en exil avec sa famille en Afrique du Sud.

Libéria: une femme sera candidate à la présidence

Monrovia (Reuters) — La directrice pour l'Afrique du Programme de développement de l'ONU, Ellen Johnson Sirleaf, est revenue hier au Libéria où elle a annoncé son intention de se présenter à l'élection présidentielle du 30 mai prochain. «Je suis venue pour répondre "oui" à votre appel et conduire le pays afin qu'il ne tombe pas dans de mauvaises mains», a-elle expliqué aux milliers de partisans venus l'accueillir à l'aéroport de Monrovia. Sirleaf est membre du Parti de l'unité, qui devrait la désigner comme son candidat à la présidentielle aujourd'hui. La guerre civile a ravagé le Libéria depuis 1989 et la diplomatie n'a pas réussi à calmer les factions dont la principale est dirigée par Charles Taylor. Par trois fois déjà, les États-Unis ont ordonné l'évacuation de leurs ressortissants.

Un Bosno-Serbe acquitté par un tribunal suisse

Lausanne (Reuters) — Un Bosno-Serbe accusé de crimes de guerre a été acquitté hier par un tribunal suisse et s'est vu attribuer 100 000 francs suisses (68 500 dollars) de dommages et intérêts. Goran Grabez, 32 ans, originaire de Prijedor, a été libéré sur le champ. Ce procès, le premier du genre en Suisse, a duré cinq jours. Grabez était accusé d'avoir tué et torturé en juillet 1992 à Omarska et Kere-trem, deux camps du nord-est de la Bosnie dirigés par les séparatistes. Il avait été arrêté en avril 1995 en Suisse dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Quatre ans de prison avaient été requis contre Grabez, qui affirmait se trouver en Allemagne et en Autriche au moment des faits qui lui étaient reprochés. Les juges ont estimé que les témoignages, confus et imprécis, entendus durant le procès ne suffisaient pas à prouver la culpabilité du prévenu. Plusieurs témoins ont confondu avec un autre homme mort au combat en juin 1992.

Un imbroglio à l'indienne

Les partis politiques veulent une tranche du pouvoir mais craignent d'affronter un électoralat éclaté

L'Inde aura un nouveau gouvernement d'ici lundi, a prédit hier un porte-parole de la coalition renversée le 11 avril lors d'un vote de confiance. Des consultations étaient en cours pour trouver un nouveau chef.

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

En se payant une bonne crise parlementaire, l'Inde politique se trouve empiétrée dans un étrange imbroglio: le gouvernement de coalition de M. H. D. Deve Gowda est tombé le vendredi 11 avril, mais aucun parti ne semble pressé d'affronter l'électorat avant terme. En fait, la plupart d'entre eux craignent comme la peste la perspective d'un tel rendez-vous dans les circonstances actuelles.

Une élection ferait surtout le jeu de la force montante de la politique indienne, le Bharatiya Janata Party ou Parti du peuple indien (BJP, nationaliste hindou), qui a d'ailleurs formé un gouvernement pendant treize jours à l'issue des élections générales de 1996. Afin de continuer à bloquer celui-ci, les autres partis doivent manœuvrer pour trouver une autre issue à la crise.

Il faut dire que le paysage politique de la «démocratie la plus peuplée de la planète» a changé radicalement depuis quelques années. Principale manifestation de ce changement, le parti du Congrès, qui a dominé la scène politique pendant le demi-siècle écoulé depuis l'indépendance, est en chute libre, entaché par les scandales et les allégations de corruption. Or c'est le Congrès, qui, la semaine dernière, a provoqué la crise en retirant sa confiance à la coalition de centre-gauche au pouvoir. Le leader actuel du parti, Sitaram Kesri, successeur de l'ancien premier ministre Narasimha Rao, semble avoir voulu tester sa popularité en prétendant former un gouvernement en remplacement de la coalition appelée Front uni. Cette dernière a resserré les rangs suffisamment pour écarter la formation d'un gouvernement minoritaire dirigé par le Congrès.

Pour M. Narindra Subramanian, professeur de science politique à l'Université McGill, deux

scénarios sont envisageables. Selon le premier, le Congrès se satisfera de la démission (déjà effective) de M. Gowda et de son remplacement imminent par un nouveau leader issu de la coalition. Un deuxième scénario se présenterait comme suit: le Congrès serait invité à participer à un nouveau gouvernement de coalition, au lieu de se contenter de son rôle actuel d'allié de l'extérieur. Les derniers titres des journaux indiens indiquent que cette solution intéresse beaucoup le parti de M. Kesri.

Si elle se réalisait, elle aurait l'avantage d'assurer une plus grande stabilité ou du moins une certaine longévité à un nouveau gouvernement. Elle risque cependant de se heurter à l'opposition des deux partis communistes membres du Front uni. En effet, ces derniers ont peut-être mis un peu trop de zèle à vilipender le Congrès au cours de la dernière campagne électorale pour justifier une telle alliance aux yeux de leurs électeurs. Les communistes ont reproché au Congrès non seulement le programme de réformes économiques d'inspiration néolibérale mis en œuvre depuis cinq ans, mais également ses tendances autoritaires (mise en tutelle de gouvernements provinciaux dont il désapprouvait l'orientation, violation des droits de l'homme dans la répression des nombreuses insurrections armées).

Les enjeux régionaux

Outre les deux partis communistes, les grandes composantes du Front uni sont le Janata Dal, un parti centriste auquel appartient M. Gowda et qui a déjà formé un gouvernement en 1989, ainsi que trois importants partis régionaux. Vu la présence de ces derniers sur l'échiquier, la question constitutionnelle pourrait devenir un enjeu aux prochaines

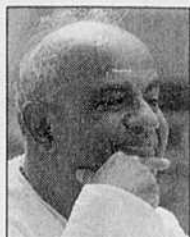
élections, que celles-ci aient lieu à l'échéance de l'an 2001 ou, comme c'est probable, à une date plus rapprochée.

Le Congrès comme le BJP favorisent un gouvernement central fort. Contrairement au Congrès, dont la base électorale est géographiquement diversifiée, le BJP est surtout populaire dans les États du centre et du nord d'où ses chefs sont originaires. M. Subramanian fait remarquer que le parti hindou tend à plafonner, en partie parce qu'il n'arrive pas à effectuer une percée dans les États du Sud. Même si l'hindouisme y est encore plus majoritaire que dans le nord et le centre du pays, des particularités culturelles et surtout linguistiques y perpétuent un certain sentiment d'aliénation par rapport aux gens de New Delhi.

Le nationalisme hindou du BJP n'est pas de la même eau que l'intégrisme musulman du type GIA algérien ou talibans afghans. Toutefois, le BJP tarde à convaincre l'électorat modéré parce qu'il ne se dissocie pas assez clairement de la mouvance hindoue radicale qui appelle périodiquement à des actions d'éclat comme la destruction de mosquées supposément construites par les conquérants moghols sur l'emplacement d'anciens temples hindous.

L'électorat indien est plus éclaté qu'il ne l'a jamais été. La défection du Congrès ne s'explique pas seulement par les scandales et la corruption, mais également par la désaffection des quelque 33 % d'Indiens vivant sous le seuil de la pauvreté et appartenant pour la plupart aux basses castes et aux minorités ethniques, signalait la journaliste Rajashri Das Gupta du *Telegraph* de Calcutta, lors d'un symposium tenu récemment à Montréal. (Lire le texte ci-contre). Quant à l'importante classe moyenne qui émerge, elle partage ses sympathies entre le BJP et le Congrès.

Si la date des prochaines élections demeure en suspens, Narindra Subramanian rappelle que les gouvernements de coalition n'ont jamais eu longue vie en Inde.



Deve Gowda

Médias et démocratie

Quand les satellites baptisent les bébés filles

Un journaliste indien a été affecté récemment à une «enquête» sur le nombre surprenant de bébés prénommés Lucy dans l'État du Punjab: il a découvert que les parents étaient fanas de la vieille télésérie américaine *I Love Lucy*, recyclée en Orient par une chaîne de télévision par satellite. Un autre scribe est envoyé dans les petits États du Nord-Est — pourtant aux prises avec de multiples problèmes politiques et sociaux —, pour faire un reportage sur... les clubs fréquentés par les planteurs de thé.

Ces deux exemples, évoqués lors d'un récent symposium sur la communication et la démocratie en Inde, visent évidemment à montrer que la presse de ce pays, pourtant réputée libre et critique, se complait de plus en plus dans les sujets frivoles.

On y parle plus volontiers de Miss Univers que des bas salaires féminins ou de la mortalité infantile, signale Rajashri Das Gupta, journaliste au *Telegraph* de Calcutta. Même le journalisme économique a changé, ajoute-t-elle. Ainsi, les reportages sur des secteurs de l'industrie ont fait place à des *success stories* individuelles. L'impact des réformes économiques, qui prend souvent la forme de mises à pied massives, n'est pas traité avec beaucoup de sympathie dans les médias, dit-elle encore.

L'apparition relativement récente des chaînes de télévision par satellite — Star TV, Sony — a profondément transformé le paysage médiatique, et sans doute la culture populaire. Elles sont regardées par la majorité des ménages, alors qu'à peine 5 % de la population lit les journaux. Pour survivre, ces derniers doivent imiter la télévision, opine Anjali Mathur, du *Sunday Observer* de Bombay.

Les articles ne sont pas tous frivoles comme ceux précités, mais le traitement des nouvelles est souvent sensationnel. Les scandales politiques, surtout ceux qui impliquent les politiciens fédéraux de New Delhi, font évidemment les manchettes, au détriment des questions de fond.

C. L.

TOUS LES EXPERTS S'ENTENDENT :
parmi les produits d'épargne liquides
et sans risque, ceux du gouvernement du Québec
sont les plus performants.

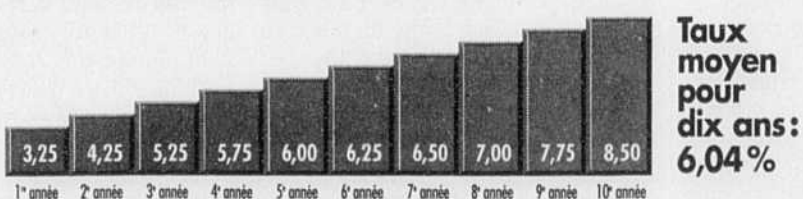
QU'EST-CE QUE VOUS ATTENDEZ
pour réinvestir vos Obligations d'épargne
du Québec dans la nouvelle émission?

Vous êtes détenteurs d'Obligations d'épargne du Québec?

Alors vous connaissez déjà tous les avantages de ce produit d'épargne sûr et certain. Mais saviez-vous que les nouvelles Obligations d'épargne du Québec sont encore plus avantageuses et demeurent, sans conteste, un des placements les plus avisés sur le marché?

TAUX MINIMUMS GARANTIS PENDANT 10 ANS

Les taux d'intérêt progressifs sont garantis pendant dix ans. Ils pourront être majorés durant cette période si les conditions du marché le justifient. Mais en aucun cas, ces taux ne seront ajustés à la baisse. Qui dit mieux?



Les taux offerts du 15 mai au 1^{er} juin 1997 pourraient être différents des taux indiqués ci-dessus. Mais en achetant vos OEQ-97 au plus tard le 14 mai, vous êtes sûr de profiter des taux les plus avantageux* car, avec leurs taux minimums garantis, vous profiterez d'une hausse éventuelle des taux tout en étant à l'abri d'une baisse.

*Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS

Les Obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, même durant les trois premiers mois. Difficile d'être plus flexible que ça, n'est-ce pas?

CAPITAL GARANTI

Votre capital est garanti sans limite par le gouvernement du Québec, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ prévu par l'assurance-dépôts. Rassurant, non?

Avec un boni d'intérêt, c'est encore mieux!

Réinvestissez vos Obligations d'épargne du Québec dans la nouvelle émission au plus tard le 14 mai 1997 et obtenez un boni d'intérêt** de 0,75 % sur le taux de la première année, en vigueur à partir du 1^{er} juin 1997. Qu'est-ce que vous attendez pour en profiter? Appelez Placements Québec!

BONI D'INTÉRÊT DE
0,75%
LA PREMIÈRE ANNÉE

APPELEZ PLACEMENTS QUÉBEC

Au 1 800 463-5229 ou au (418) 521-5229, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis jusqu'au 31 mai, de 9 h à 17 h, un agent d'investissement se fera un plaisir de répondre à vos questions. **N'attendez pas, le boni prend fin le 14 mai 1997!**

AVIS IMPORTANT

Les OEQ-82 et OEQ-87 arrivent à échéance le 1^{er} juin 1997. Continuez à profiter d'excellents taux en les réinvestissant dans les nouvelles OEQ. Plus on les garde longtemps, plus c'est payant!

**Le ministre des Finances peut mettre fin au boni en tout temps.

PLACEMENTS
QUÉBEC

Notre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

1 800 463-5229

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Québec

É D I T O R I A L

Des outils contre les gangs

Michel Venne

Le projet de loi présenté avant-hier par le ministre fédéral de la Justice Allan Rock pour faciliter la guerre au gangstérisme contient plusieurs propositions qui amélioreront l'efficacité des corps de police, sans à première vue affecter négativement les droits fondamentaux des honnêtes citoyens. Ottawa devrait toutefois préciser certaines définitions et s'assurer d'un minimum de consultation publique avant de procéder à son adoption.

Le premier mérite de M. Rock est de n'avoir pas succombé aux pressions de ceux qui auraient voulu créer de toute pièce un délit d'association en criminalisant la simple appartenance à une bande. Cette idée n'aurait pas tenu la route. Elle n'a d'ailleurs jamais été appliquée avec succès dans un pays démocratique. Contraire aux chartes des droits, cette formule aurait surtout pu permettre des dérives, privant des personnes de bonne foi de leur droit de s'associer pour des raisons légitimes mais que quelque zélateur au pouvoir dans deux ou trois décennies aurait trouvées embêtantes.

Le second mérite du projet de loi tient dans la panoplie de moyens concrets qui sont mis à la disposition des forces policières pour améliorer leur efficacité sans, en apparence du moins, après un bref examen, nier aux honnêtes gens l'exercice des libertés fondamentales. En outre, les personnes visées par le projet de loi sont punies pour ce qu'elles font et non pour ce qu'elles sont.

Il faut saluer les mesures qui alourdissent les peines imposées aux criminels associés au gangstérisme ou à la possession d'explosifs, permettent à un juge de reporter l'accès à une libération conditionnelle ou rendent plus difficile l'obtention d'une libération sous caution. Les policiers se sont souvent plaints du fait que s'ils parvenaient à arrêter certains malfaiteurs, ils les voyaient sortir de prison aussi vite qu'ils y avaient été admis. Ces modifications aideront les forces de l'ordre à garder à l'ombre plus longtemps les malfaiteurs.

Certes, avec ces outils, les enquêteurs ne pourront pas forcément s'attaquer avec plus de succès aux têtes dirigeantes. Deux mesures prévues au projet de loi Rock sont susceptibles, cependant, d'avoir cet effet. La première est la possibilité conférée à un juge d'ordonner à une personne sur qui plane un doute raisonnable de croire qu'elle s'approprie à commettre un acte de gangstérisme, de garder la paix et d'observer une bonne conduite. Cette nouvelle disposition permettrait, dit-on, aux policiers de Québec, de faire comparaître devant un tribunal la douzaine de membres actifs du chapitre de Québec des Hell's Angels pour leur faire imposer la condition d'éviter pour une période de 12 mois de communiquer entre eux. Ceux qui omettraient de respecter leur engagement à garder la paix seraient passibles d'emprisonnement. Voilà une mesure préventive qui pourrait aider à tenir quelques caïds tranquilles pendant un moment.

Le second moyen est l'élargissement de la loi sur la confiscation des produits de la criminalité pour permettre aux autorités de saisir non seulement les fruits du crime mais aussi les biens ayant servi à commettre des actes de gangstérisme. Cela inclut les repaires fortifiés des motards. Le projet de loi prévoit des mesures de sauvegarde pour veiller à ce que les biens appartenant à des personnes innocentes leur soient restitués. Deux questions surgissent ici: ces mesures de sauvegarde sont-elles suffi-

santes pour protéger les innocents contre une quelconque dérive policière?; *a contrario*, sont-elles si généreuses qu'elles rendraient inopérantes ces nouvelles dispositions?

Le projet de loi facilitera également l'utilisation de l'écoute électronique par les policiers pour surveiller les gangs. Il permet l'accès aux rapports d'impôt des personnes que l'on croit reliées aux activités d'un gang. Il prive la défense de l'accès à certains renseignements utilisés par la police pour convaincre un juge de leur donner un mandat de perquisition. Sur ces trois questions, il y a lieu de se demander si les largesses accordées aux corps policiers n'ouvrent pas la voie à des abus et si le projet de loi ne devrait pas contenir quelques mesures de sauvegarde additionnelles.

Ces moyens, donc, sont intéressants. Sauf qu'ils ne sont applicables qu'aux personnes qui commettent une nouvelle infraction créée par ce projet de loi, l'acte de gangstérisme. D'aucuns estiment que la définition de cette infraction ainsi que la définition du gang inscrite au projet de loi sont si restrictives qu'elles seront difficilement applicables. Au contraire, nous croyons que les définitions ne sont pas assez précises et pourraient, dans quelques années, lorsqu'on aura oublié dans quel contexte la loi a été adoptée, être utilisées par quelque despote pour contraindre des citoyens qui n'étaient pas visés par cette nouvelle législation.

Rock doit préciser

la définition

de gang et d'acte

de gangstérisme.

Pour éviter de courir ce risque, M. Rock devrait préciser ces définitions de manière à ce que, par exemple, elles ne puissent pas englober éventuellement une section syndicale dont certains membres, lors d'un conflit de travail, commettent des méfaits. Il devrait aussi resserrer l'étendue des infractions criminelles assimilables à des actes de gangstérisme. Présentement, le projet de loi inclut tous les crimes passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans ou plus. Or, cette catégorie (cinq ans et plus) comprend des crimes qui n'ont rien à voir avec le gangstérisme, notamment la propagande haineuse, la polygamie, la trahison. M. Rock devrait restreindre la liste aux seuls crimes qui ont un lien avec le crime organisé.

En somme, le projet Rock est intéressant. Il évite des dérives. Cependant, le ministre devrait préciser les définitions. Il devrait également veiller à soumettre son projet à un minimum de consultation publique pour que les juristes et les dirigeants d'organisations de défense des droits de la personne aient l'occasion de montrer les failles du texte pour les corriger. Normalement, nous aurions souhaité un délai plus long entre la présentation du projet de loi et son adoption. Car ce n'est pas ainsi qu'on légifère, surtout en droit criminel. Mais la défiance ouverte des lois à laquelle s'adonnent des groupes de motards bien identifiés et connus de tous au Québec mérite à elle seule une action immédiate. Car une telle défiance est inacceptable en démocratie. En outre, le report de la loi après les élections fédérales aurait, sur les citoyens qui subissent les inconvénients de la guerre des motards, un effet démobilisateur néfaste car susceptible de nourrir leur cynisme envers les pouvoirs publics.

Loi ANTIGANGS...



Des volutes de fumée... électoralistes

C'est à n'y rien comprendre. Au début de la semaine, le gouvernement Chrétien insistait pour que les sénateurs libéraux adoptent, sans l'amender et sans rechigner, le projet de loi C-71 sur le tabac. Ayant réussi cette manœuvre délicate, mercredi, le premier ministre s'empressait, dès le lendemain, d'en atténuer la portée en promettant des assouplissements aux promoteurs d'événements sportifs.

Entre-temps, le Québec, qui avait promis une réglementation aussi sévère sinon plus contraignante quant à la publicité du tabac, a laissé passer tout l'hiver sans l'ombre d'un quelconque projet en ce sens.

Et tandis que la Colombie-Britannique s'approprie à présenter un projet de loi forçant l'industrie du tabac à payer pour les soins de santé reliés au tabagisme, les fabricants américains songent à un règlement avec 22 États qui leur coûterait 300 milliards, répartis sur 25 ans.

Ça bouge énormément sur le front de la boucanerie! Ceux qui ont suivi le moindre débat s'attendaient à ce que le projet du ministre Dingwall — adopté aux Communes en dépit de l'opposition du Bloc québécois — s'en aille mourir au Sénat. Non seulement libéraux et conservateurs y sont en nombre à peu près égal, mais les deux camps ont des intérêts évidents avec la grande entreprise, certains sénateurs étant même des administrateurs des fabricants de tabac. Ils n'avaient donc qu'à se laisser traîner un peu les pieds, jusqu'à ce que M. Chrétien déclenche l'élection et que le projet antitabac, comme tous les autres, meure au feuillet.

Cependant, le gouvernement, qui n'en est pas à une ruse près, mise énormément sur cette pièce législative. Le ministre Dingwall en a fait un enjeu personnel — les libéraux ne méritent pas d'être réélus, dit-il, s'ils cèdent au puissant lobby du tabac et de ses commandites prestigieuses — et il aurait peine à justifier sa volte-face. Après tout, quand le quart des Canadiens fument — de plus en plus

jeunes, d'ailleurs — et que 40 000 en meurent chaque année, c'est une question de santé publique. Prioritaire et essentielle.

Il faut donc aller de l'avant. Et, pour cela, convaincre les sénateurs récalcitrants d'en faire autant. En se bouchant le nez et ne cédant pas aux doléances des grands prix automobile et des multiples festivals qui, à coups de

60 millions l'an — dont la moitié au Québec — comptent sur la philanthropie des généreux dispensateurs de boucane. Surtout pas d'amendements, avertit le gouvernement. Car alors le projet devrait revenir aux Communes et, étant donné l'humeur belliqueuse qui y domine, il en sortirait écopé, sinon mort et enterré.

Miracle de bonne volonté — ou de tordeur de bras? —, la supplique libérale a fait son effet jusque parmi les torières. Comme par enchantement, un sénateur bleu, qui voulait assouplir les contraintes et prévoir des compensations pour les organisateurs aux abois et affamés, s'est évanoui dans le décor feutré de la Chambre dite haute. Tant et si bien que seul le sénateur Jean-Claude Rivest (ce «joyeux cynique», ainsi que René Lévesque le qualifie dans ses mémoires) a voté contre le projet C-71. Celui-ci n'attend plus désormais que la sanction royale pour être mis en vigueur.

Le lendemain, revirement bizarre, étrange. L'encre du *bill* n'est pas encore sèche et le vice-roi Roméo LeBlanc n'y a pas encore apposé sa précieuse signature. Pourtant, MM. Chrétien et Dingwall se mettent en frais de rassurer les organisateurs de grands événements et, par voie de conséquence, les commanditaires si désintéressés des hommes-sandwiches millionnaires qui pétaradent à Montréal, Toronto, Vancouver. Sans attendre la formulation des règlements (qui donnent chair et sang au squelette législatif), le gouvernement s'engage à modifier la loi, pour la rendre conforme aux normes internationales. Ce qui était impensable lundi devient promesse jeudi. Ce qui était interdit dans le projet deviendra permis, maintenant qu'il est devenu loi.



Gilles Lesage

L E T T R E S

Un partenariat réussi

Voici une réaction à la chronique de Francine Schoeb intitulée «Le savoir-vivre-ensemble» et parue dans *Le Devoir* du 25 mars 1997... En 1988, les principaux organismes du monde scolaire se regroupèrent pour créer un partenariat afin de mettre sur pied le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CEICI).

On y retrouve la Centrale de l'enseignement du Québec et ses partenaires syndicaux, l'Association provinciale des enseignants et enseignants protestants (APEP/PAPT), la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT), les deux organismes regroupant les commissions scolaires québécoises, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et l'Association québécoise des commissions scolaires (AQCS) ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Dans son texte, Mme Schoeb énumère les deux obstacles mis en lumière par Jean-Marie Bouchard, professeur au CIRADEC (UQAM), à savoir: s'entendre sur une définition de partenariat et modifier sa façon d'agir; de plus, il insiste sur l'importance d'une prise de décision faite par consensus.

Dans l'expérience du CEICI, ces obstacles ont été surmontés, comme le rappelle Michelle Savard, à l'époque présidente du comité de gestion, dans un article du *Nouvelles-CEQ* de 1993: «Travailler comme partenaires, lorsqu'on est davantage habitué à se retrouver de part et d'autre d'une table de négociation, ce n'est pas toujours facile; il faut y mettre de la bonne volonté! On doit trouver de nouveaux modes de fonctionnement qui permettent à chacun de faire sa place, accepter des compromis, ad-

mettre qu'un consensus autour d'une proposition moins forte vaut souvent mieux qu'un vote qui laisserait amer ou insatisfait, ne serait-ce qu'un seul partenaire. C'est cela, le CEICI, on ne vote jamais. On fonctionne par consensus.»

En 1997, cette façon de faire est toujours en vigueur même si s'est ajouté un nouveau partenaire, l'Association des doyens et directeurs pour l'avancement des études et de la recherche en éducation inc. (ADE-REQ), au CEICI. Cette façon de vivre le partenariat au CEICI pourrait inspirer plusieurs. Le partenariat postule la reconnaissance de l'identité et de la valeur de l'autre et l'acceptation de ses divergences. Mais il induit une obligation de convergence pour parvenir à la prise de décision.

Fernand Ouellet
Enseignant à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer
Montréal, 26 mars 1997

Qui est maître du futur?

L'éditorial de Mme Bissonnette (*Le Devoir*, 3 avril 1997) concernant les réformes proposées par le ministre de la Défense, est une bonne analyse de la situation, à l'exception de la partie concernant les fonctions traditionnelles de l'armée. Ce qu'elle recommande équivaut aux propositions du Conseil Canada 21 au printemps 1994, concernant la restructuration des Forces armées canadiennes.

Nous nous retrouvons avec une sorte de force de sécurité intérieure (FSI) intégrée ou non à une gendarmerie, ayant en outre le mandat d'agir dans le cadre du chapitre VI (maintien de la paix, en fait maintien de l'ordre) de la charte de l'ONU.

Ce qu'elle propose équivaut en fait à l'abolition des Forces armées et à une approche objectivement pacifiste (la paix à tout prix). N'oublions pas en outre que la mise en application de son option causerait une perte de compétences extrêmement difficile à reconstituer. Si nous ne pouvons pas faire beaucoup au niveau quantitatif, nous le pouvons au niveau qualitatif. Nous ne serions probablement même pas aptes à participer à des missions dans le cadre du chapitre VII de l'ONU (imposer la paix, en fait missions militaires). Qui est maître du futur?

Robert Lauzière
Montréal, 4 avril 1997

Fumer dehors

Depuis quelques années, j'ai constaté que de plus en plus de dirigeants d'édifices au centre-ville (parmi les plus récents, le Complexe Desjardins), exigent que l'action de fumer se déroule à l'extérieur de leurs murs en toutes saisons. Ma première réaction fut l'empathie pour les fumeurs, surtout l'hiver.

Poursuivant ma réflexion, travaillant dans ce secteur, fréquentant les restaurants où les sections minimales désignées «non-fumeurs» sont régulièrement bafouées par les fumeurs avec la complicité des administrateurs des restaurants, ma vision de ce problème de coexistence s'est modifiée. Se pourrait-il que les dirigeants de ces édifices, avant d'aboutir à cette solution extrême — à l'extérieur seulement —, aient testé des lieux et zones désignés «pour fumer», mais qu'à cause du peu de collaboration des fumeurs, ils n'aient plus eu d'autres choix?

Jules Paradis
Montréal, 14 avril 1997

À P R O P O S

...de l'urbanité chez les gens âgés

Selon le recensement de 1991, le Québec compte 770 925 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 11 % de la population québécoise. Dans l'île de Montréal, il y a 252 105 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 14 % de la population de l'île. Les gens âgés résident plus souvent en milieu urbain que l'ensemble de la population. Cela vaut particulièrement pour les femmes et cette tendance s'accroît avec l'âge. La moitié des gens âgés sont mariés et 33 % sont veufs. La majorité (89 %) des gens âgés au Québec vit dans un ménage privé, la plupart du temps dans une famille

(60 %). Plus d'une personne âgée sur quatre (28 %) vit seule, tandis qu'à Montréal, une personne âgée sur trois (33 %) vit seule. On observe une féminisation et une urbanisation de la population âgée, une pauvreté plus grande chez les femmes et plus de femmes vivant seules. Ces tendances, hormis la féminisation, sont encore plus marquées dans la région de Montréal. En outre, il s'y trouve un bon nombre de personnes âgées d'origine autre que française ou britannique. La violence envers les aînés, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'industrie du livre

Un Forum du livre n'est pas une politique du livre

Dans les années 50, les écoles publiques donnaient des livres comme prix de fin d'année. En 1961, Québec créait le ministère des Affaires culturelles. En 1977, le gouvernement du Parti québécois adoptait des mesures pour soutenir les librairies et les bibliothèques. Depuis, rien... Le milieu du livre est toujours en attente d'une politique culturelle qui replacerait la lecture au cœur de la société québécoise.

JACQUES GODBOUT

Président du conseil d'administration des Éditions du Boréal

PASCAL ASSATHIANY

Directeur général des Éditions du Boréal

Le livre est d'intérêt public

■ 1. Il est à la fois formation et information, divertissement et réflexion. Le livre est aussi une marchandise, mais tous les livres ne sont pas dans la même catégorie marchande. ■ 2. Les éditeurs de livres scolaires, de livres techniques, de livres pratiques, de livres savants et de littérature générale sont dans des situations particulières, ont leurs problèmes propres, des circuits commerciaux originaux et des intérêts qu'il ne faut pas confondre dans un même Forum.

L'édition ne vit pas de subventions

■ 3. Contrairement aux rumeurs, l'édition n'est pas un domaine fortement subventionné. Pour un chiffre d'affaires (au Québec seulement) de 600 millions de dollars et des milliers d'emplois, les gouvernements du Canada et du Québec offrent une aide respectivement de 2,25 et 0,75 %, ce qui est bien en deçà des impôts et taxes (TFS) perçus.

Augmenter les aides à la création et à l'édition, c'est générer, avec peu, un dynamisme économique à effets multiples.

■ 4. Déjà, le Québec participe si peu à la politique du livre que ses biblio-

thèques — à l'exception des bibliothèques universitaires anglophones — sont moins bien fournies que celles de l'Ontario. Nos bibliothèques municipales font pitié à côté de celles de Toronto ou Vancouver. Les améliorations annoncées dans le récent budget Landry sont une mesure positive, mais ô combien timide.

Pour un Observatoire du livre

■ 5. Le premier problème auquel nous faisons face, dans le domaine du livre, est celui de notre grande ignorance. Les statistiques publiques ne nous permettent pas de savoir qui achète quoi, où, quand et comment. Nous avons besoin d'un Observatoire du livre. Cet Observatoire nous permettrait de regrouper en un lieu l'ensemble des statistiques, de les compléter et d'aborder les problèmes concrets de l'édition.

■ 6. Le livre est d'intérêt public. À l'origine, il y a un auteur; au cœur du processus, on retrouve un éditeur, puis les diffuseurs, libraires, critiques et publicitaires interviennent afin de présenter ce livre au lecteur. Ils sont tous nécessaires.

Préserver le réseau des librairies

■ 7. Chaque livre est un prototype qui cherche à rejoindre ses lecteurs par un circuit commercial. Dans celui-ci, le libraire a une tâche délicate et importante: il fait découvrir des auteurs, il garde un fonds de livres qui ne sont pas des nouveautés. En ce sens, les grandes surfaces qui offrent

des nouveautés à prix réduit menacent le rôle culturel du libraire. La circulation des livres ne peut se passer d'un réseau de librairies compétentes.

Il faut peut-être envisager un prix plancher pour préserver la librairie.

Non au pillage

■ 8. Les nouvelles technologies sont du domaine de la diffusion. Le contenu, à ce jour, est du côté de l'édition. Investir dans l'avenir, ce n'est peut-être pas se passionner pour la tuyauterie. C'est, dans un premier temps, faire respecter les droits d'auteur, que ce soit au plan des photocopies ou des reproductions sur support électronique ou numérique.

Les grandes surfaces menacent le rôle culturel du libraire

Parler du livre

■ 9. Le livre est du domaine public et la responsabilité des radios et télévisions publiques vis-à-vis du livre n'est pas, au Québec, à la hauteur d'une société instruite.

Le livre et la formation

■ 10. On parle de formation professionnelle, laquelle devrait inclure la formation intellectuelle. Ne pourrait-on envisager la création de bibliothèques d'entreprises dans le 1 % de la masse salariale qui doit obligatoirement être dépensé pour la formation et même créer un Institut des métiers du livre comme il en existe un pour l'hôtellerie et la restauration?

Pour exporter plus, créer un Bureau du livre

■ 11. Pour vendre davantage, il faut exporter. La France, la Belgique et la Suisse lisent en français. Il faut penser à un Bureau du livre en Europe pour y appuyer les efforts singuliers des éditeurs québécois. Il faut que l'on se donne les moyens de co-éditer nos ouvrages et de les faire diffuser sérieusement sur le marché européen.

La littérature est l'épine dorsale de la culture d'un pays

■ 12. Le livre a une dimension économique. Le livre a une importance culturelle indéniable. Le livre présente à l'étranger notre spécificité, notre langage, notre savoir, nos techniques. Le livre est d'intérêt public, c'est pourquoi nous sommes éditeurs.

Ce document et les propositions qu'il contient ont reçu le soutien des éditeurs suivants:

Balzac, Ecrits des Forges, L'Instant même, Les Herbes rouges, Liber, Noroit, Nuit Blanche, Pleine lune, Roseau, Septentrion, Triptyque et XYZ.

Il a également reçu le soutien des librairies suivantes:

Blais (Rimouski), Bouquinerie (Québec), Boutique du livre (Québec), Boyer (Valleyfield), Campanilose (Québec), La Clé des champs (Saint-Bruno), Clément Morin (Trois-Rivières), Encrier (Saint-Jean-sur-Richelieu), Fureteur (Saint-Lambert), La Liberté (Sainte-Foy), Nouveau Monde (Québec), Outremont (Outremont), Olivieri (Montréal), Paulines (Montréal), Raffin (Montréal), Réflexion (Hull), Renaud-Bray (Montréal), René Martin (Joliette), Saint-Pierre-Apôtre (Longueuil) et Select (Saint-Georges-de-Beauce).

PHOTO JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le budget Landry

Pour une stratégie de développement scientifique

GERMAIN GODBOUT

Directeur général de l'ACFAS

LOUISE FILION

Présidente du comité des politiques scientifiques de l'ACFAS

L'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), qui regroupe 7000 scientifiques et étudiants-chercheurs, est d'avis que le dernier budget déposé par le gouvernement du Québec comporte des mesures favorables mais trop timides quant au développement scientifique et technologique. L'ACFAS croit qu'il y a urgence pour le Québec de se situer face à la concurrence internationale de plus en plus vive et que sa capacité concurrentielle repose en grande partie sur la qualité de son réseau de recherche scientifique et de développement technologique.

Des mesures favorables

Au plan de la formation, ce budget comprend des éléments constructifs comme l'élargissement du programme de stages et d'emplois d'été pour les étudiants, la mise sur pied d'un Centre international de formation en télécommunications et de centres de développement des technologies de l'information, un montant de dix millions de dollars pour combler les besoins en main-d'œuvre spécialisée en technologies de l'information et en aérospatiale ainsi qu'un montant annuel de un million pour la promotion des carrières scientifiques et technologiques. Pour les étudiants, il prévoit l'élargissement de la notion de frais de scolarité et le report des crédits d'impôts inutilisés.

Au plan de la recherche et du développement, le montant de plus de 500 millions affecté aux programmes de démarrage d'investissements privés est susceptible de créer un environnement favorable aux activités de recherche et de développement, bien que l'équation ne soit pas toujours évidente. Ces incitatifs touchent un large éventail de secteurs d'activité d'importance pour le Québec: technologies de l'information, secteur manufacturier, tourisme, environnement, mines, forêts, électrometallurgie, électrochimie, etc. Fait notable, les mesures de soutien à l'investissement et à la création d'emploi s'appuient largement sur des avantages fiscaux, formule qui par le passé a donné de meilleurs résultats que les subventions directes.

Réserves eu égard au contexte général

L'ACFAS reconnaît que ces mesures répondent à des besoins bien identifiés et qu'elles sont susceptibles de contribuer à redresser des situations maintes fois décriées. Il convient toutefois d'analyser ce budget dans l'optique des décisions récentes et des suites qui seront données dans les prochains mois. Ces mesures s'inscrivent en effet dans un contexte de compressions massives annoncées avant le dépôt du budget, compressions qui risquent de mettre en péril nos acquis en matière de recherche scientifique et d'enseignement supérieur. Par exemple, les nouvelles mesures, *a priori* bénéfiques aux étudiants, pourraient n'être que des avantages de courte durée car le coût des études collégiales et universitaires pourrait être appelé à augmenter. Par ailleurs, le montant de 156 millions dévolu à l'éducation n'ira qu'aux infrastructures. Même si l'ACFAS reconnaît la nécessité de tels investissements, quoique nettement insuffisants surtout si on y inclut le parc d'équipements, elle ne perçoit pas une volonté ferme de maintenir la qualité et la vigueur de notre système d'enseignement supérieur et notre compétitivité au plan de la recherche.

Pour une politique scientifique et technologique

L'ACFAS aurait souhaité que les mesures qui ont trait à l'éducation supérieure et à la science s'inscrivent dans une stratégie claire et articulée du gouvernement du Québec en matière de recherche scientifique et de développement technologique. Le Québec tarde à se doter d'une politique scientifique et technologique qui canalise les efforts de développement pour les prochaines années. Ces efforts devraient être prioritairement dirigés vers la consolidation de notre réseau de recherche universitaire, gouvernement et industrielle pour accroître notre performance globale et notre compétitivité sur la scène internationale et ainsi contribuer au développement socio-économique du Québec.

Musique contemporaine au Québec

Variation pour l'avenir

L'accès des compositeurs à l'orchestre comme outil de création assurerait une véritable innovation

MICHEL GONNEVILLE

Compositeur

des œuvres du premier Mercure ne nous pulse pas précisément vers l'avenir...

Subventions et contraintes

Retour à la case politique. Le premier geste devrait venir de la ministre: celle-ci doit réaffirmer les principes inscrits au mandat du CALQ touchant les subventions aux organismes et exiger conséquemment que l'on lie une partie ou toute augmentation de la subvention de nos orchestres à la commande et à l'exécution d'œuvres de musique québécoise, jusqu'à une proportion équivalant à un concert par saison par exemple. Je ne parle ici que des orchestres mais la chose pourrait s'étendre à tous les organismes musicaux, y compris l'Opéra de Montréal.

Ceci n'est qu'une première étape mais n'est pas suffisant. Considérant la situation concrète des orchestres, décrite plus haut, comprenant leurs préoccupations administratives et respectant leur inquiétude, je leur suggère qu'ils se libèrent en quelque sorte de l'obligation de la présentation publique du «contenu québécois» en en déléguant la totalité ou une partie à un organisme de production de concerts spécialisés comme la Société de musique contemporaine du Québec. C'est un peu à ce genre de délégation que procède l'OSM depuis deux ans avec le concert OSMCQ, présenté à la salle Pierre-Mercure. À partir d'heures de travail (des «services») disponibles par convention, non utilisées pour la saison de cet orchestre et confiées à la gestion de la SMCQ, un programme de concert est alors décidé par le comité artistique de la SMCQ, composé de six compositeurs sous la présidence de Walter Boudreau, et présenté à un public enthousiaste et friand de découvertes musicales.

Allongons ce système aux autres orchestres (nationaux et régionaux), et par ce délicat mélange d'obligation et de sollicitude compréhensive... on pourrait enfin se retrouver, à Montréal par exemple, avec une saison autonome de trois à cinq concerts de musique orchestrale contemporaine toujours susceptibles de révéler des voix uniques, personnelles. Rien n'empêchera ces orchestres d'inclure *a posteriori* dans les programmes proposés à leur public régulier certaines de ces pièces déjà travaillées par leurs musiciens, lorsqu'elles sont soit plus accessibles ou qu'elles deviennent des classiques incontournables (comme semble le devenir le *Lonely Child* de Vivier).

La grande majorité des musiciens de nos orchestres savent maintenant jouer cette musique, avec passion et conviction. Le Québec dispose aussi de plus d'un chef compétent en ce



ARCHIVES LE DEVOIR

domaine et le professionnalisme de certains est reconnu au-delà de nos frontières: Walter Boudreau, Lorraine Vaillancourt, la jeune Véronique Lacroix sont de ceux-là.

On pourra toujours arguer que l'orchestre est voué à ne plus être que le musée qu'il est déjà, que l'avenir de la musique est ailleurs (en électroacoustique, en musique improvisée ou dans des ensembles plus modestes, plus souples et variables que les lourdes machines), mais offrez l'orchestre à un compositeur (même, disons, à un *outsider* comme l'improvisateur René Lussier...) et vous le verrez baver à la perspective des jouissances anticipées. Le public avide de création sait ce que ce formidable rassemblement de talents et d'énergie humaine peut représenter de jouissances pour lui aussi, lorsqu'on le sort de sa léthargie routinière. La survie de l'orchestre pourrait bien dépendre des compositeurs, ceux-là même qui peuvent contribuer à lui éviter que sa tâche ne devienne qu'une reprise éternelle des mêmes œuvres, fussent-elles grandes!

Je ne crois pas non plus qu'un tel projet d'une saison détachée de musique contemporaine par un pool d'orchestres soit un leurre et jouerait le jeu de la ghettoïsation, de la mise à l'écart de la création originale et dérangeante. De toute façon, je préférerais de loin une telle perspective à l'absence quasi totale de soutien à la création orchestrale. Le véritable leurre, c'est de croire que, dans les conditions actuelles, toute création musicale (surtout les plus exploratrices et originales, ayant un haut degré de personnalité)

puisse être acceptée d'emblée par l'auditoire habituel des concerts symphoniques. Et je ne considère pas que ceci soit une catastrophe! Je ne veux ni que «le public» (comme s'il n'y en avait qu'un...) impose sa solution aux compositeurs («faites-vous donc tous accessibles, messieurs-dames les créateurs-trices!...»), ni que ces derniers exigent du public («ignare, barbare, grossier») qu'il adhère sans condition à leurs propositions. Avec Boulez, *je revendique pour le compositeur le droit de s'exprimer à la fois d'une manière ésotérique et d'une façon plus accessible* comme j'accorde à chaque personne d'un public quelconque d'aimer ou de ne pas aimer, tout de suite ou plus tard, l'œuvre qu'on lui propose.

Le laboratoire esthétique que constitue le concert spécialisé est donc nécessaire! Charles Dutoit lui-même l'a dit et répété au sujet notamment de la SMCQ. Il faut cependant que les meilleurs moyens soient aussi disponibles aux créateurs-inventeurs, en l'occurrence les grands moyens: l'orchestre. Et s'il doit s'écrire un chef-d'œuvre plaisant au spécialiste autant qu'au public général, cela ne se fera pas à mon avis sans que beaucoup d'œuvres de toutes ampleurs et de toutes esthétiques ne se créent. Si l'on veut que des «classiques» forts surgissent de chez nous, ce ne sera sûrement pas en coinçant les compositeurs dans la «durée canadienne» et l'œuvre de service... Seule une politique artistique exigeante peut stimuler le milieu pour qu'en sortent d'autres Vivier, qu'on pourra alors encenser avant leur mort, pour les plaisirs multiples qu'ils nous donnent.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le Gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR • ACTUALITÉS



CES ENFANTS s'amusaient hier près de la voie de chemin de fer, juste à côté de la gare principale de Hanoi, au Vietnam, où l'on s'apprêtait à célébrer un grand moment. Le tout premier train de passagers a en effet serpenté hier soir de la capitale vietnamienne jusqu'à Kunming, une ville du sud-ouest de la Chine. Le trajet — de 30 heures et demie — permet désormais aux passagers d'éviter de prendre d'abord les trains locaux, de traverser ensuite la frontière à pied pour sauter à nouveau dans un train de l'autre côté.

EN BREF

Le métro de Longueuil est rouvert

(Le Devoir) — Bonne nouvelle pour les usagers de la ligne de métro n° 4 reliant Montréal à Longueuil. Après s'être cogné le nez à une porte fermée pendant plusieurs week-ends en raison de travaux de réfection majeurs, les utilisateurs de la «ligne jaune» pourront remonter à bord la fin de semaine, et ce, dès aujourd'hui, plutôt qu'au début mai comme prévu.

Bégin: tout à fait normal

Québec (PC) — Le ministre de la Justice Paul Bégin trouve tout à fait normal que les inspecteurs de la Sûreté du Québec chargés de l'affaire Matticks aient communiqué régulièrement avec son sous-ministre Mario Bilodeau dans le cadre de leur travail d'enquête sur la conduite d'autres policiers. «C'est une affaire n'est pas banale, a-t-il dit hier, et les substituts du procureur général doivent collaborer avec les policiers lorsque cela est nécessaire.» M. Bégin ne voit rien d'irrégulier non plus dans le fait que cette collaboration remonte jusqu'au niveau d'un sous-ministre de la Justice, même s'il n'a effectivement pas été mis au courant des propos qui ont été échangés entre les inspecteurs et son sous-ministre.

À LIRE LUNDI

L'Entrevue

Lundi, *L'Entrevue* nous présente le philosophe français de la communication, Pierre Lévy, qui livre sa vision de l'avènement du cyberspace: sans penser que le monde virtuel nous ouvrira la porte du paradis, il y voit l'immense espoir d'une «intelligence collective», résultat de la mise en réseau des êtres et de leurs ordinateurs.



Pierre Lévy



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Pour la version Internet (514) 278-6060
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

• LE DEVOIR •

Ce 18 avril, le pire de tous les temps

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le printemps, dites-vous? Un bref coup d'œil à la fenêtre Laura suffi à assombrir bien des mines hier puisque l'hiver, de nature ennuyeuse, avait décidé de revenir rôder en ville. À la bonne heure! Bourrasques de vent, tourbillons de neige, voitures embourbées, passants enneigés, la scène avait tout du blizzard de février et ne ressemblait en rien aux semaines d'avril qui invitent à folâtrer sur la terrasse ou à planter la palette dans une coulée de tîre d'érable.

Environnement Canada décrétrait hier ce 18 avril le pire de tous les temps en termes de précipitations tombées au sol — le précédent record avait été de près de 6 cm en 1986 — à cause de ces 5, 10, 15 ou même 20 cm tombés hier. Mais il y a eu bien pire: il y a 34 ans, des milliers de Québécois auraient goûté à 22 cm de blanche neige un 10 mai. Joli mois de mai... Cette tempête printanière aura donc principalement blanchi le sud du Québec, et ce, en raison d'une forte dé-

pression localisée hier encore au-dessus de Cape Cod. À Montréal, des bourrasques de 50 à 60 km/h ont gelé le thermostat à -15 °C, faisant regretter à bien des citoyens les souliers et la veste de coton négligemment jetée sur l'épaule. En avril, ne te découvre pas d'un fil...

«Nous aussi avons été surpris parce qu'initialement, nous attendions de la pluie», a expliqué Patrice Courbin, météorologue à Environnement Canada. Hier matin, le paysage montréalais était sombre et tristounet, en effet, mais les quelques flocons épars ici et là ne laissaient en rien présager l'horreur de l'après-midi.

Cette mauvaise blague de Dame Nature aura causé non seulement la déprime mais aussi de nombreux accidents sur certaines artères principales. Sur l'autoroute des Cantons de l'Est (10) par exemple, la visibilité était réduite et la chaussée glissante, faisant valser quelques conducteurs jusque sur le terre-plein. Etant donné la plus grande proximité avec la frontière américaine, et donc la dépression, la région des Cantons de l'Est aura d'ailleurs été la plus sévèrement tou-

chée, avec des précipitations de près de 20 cm.

Entre Montréal et Drummondville, secteur le plus éprouvé par les précipitations, la route était partiellement dégagée hier en fin de journée, incitant à la prudence et faisant regretter le confort des pneus d'hiver à ceux qui les avaient remis.

Tout cela aura tenu la Sûreté du Québec bien occupée: quelque 500 appels au cours de la journée pour des accidents, sorties de route et pannes. «Vraiment une situation anormale même pour une journée de tempête», affirme l'agent Ronald Boudreau, de la Sûreté du Québec. Fort heureusement, aucune perte de vie ni même un carambolage ne sont venus assombrir le tableau déjà gris.

Mais réjouissons-nous puisque ça n'aura été qu'un clin d'œil, un bref retour en arrière permettant sans nul doute de mieux profiter des jours à venir. Les prévisions météorologiques pour aujourd'hui marient soleil et températures maximales de 10 °C (aujourd'hui) et 13 °C (demain). Incroyable mais vrai, c'est le printemps!

MOTION

SUITE DE LA PAGE 1

le ministre Herb Gray. Quand on lui a rappelé que le dépôt d'une motion pouvait prendre quelques minutes, il a invité les journalistes à poser la question à M. Dion. Même le bureau du premier ministre invitait les journalistes à se tourner vers le bureau de Stéphane Dion pour comprendre les raisons de ce revirement.

«C'est pour des raisons qui n'ont rien à voir avec notre fermeté (dans ce dossier). Ce sont des raisons qui relèvent des responsabilités de M. Gray», a rétorqué M. Dion.

Des membres de deux cabinets ministériels ont confirmé que M. Dion voulait aller de l'avant rapidement et qu'il avait essayé jusqu'à la dernière minute d'obtenir du leader parlementaire qu'il présente l'avis de motion requis. Le ministre avait d'ailleurs visiblement l'air déçu et mal à l'aise hier quand il a rencontré la presse.

Tant son entourage que celui de M. Chrétien se disaient toutefois surpris de l'importance accordée par les médias à ce délai «de quelques jours» alors que le gouvernement québécois, lui, avait tardé à dévoiler le texte de son amendement constitutionnel et attendu le retour de vacances du chef de l'opposition Daniel Johnson avant de procéder au vote. On tenait aussi à souligner que M. Dion avait dit à une occasion, mercredi, que le dépôt aurait lieu «probablement vendredi».

Malgré ces nuances, personne n'était encore capable, hier, de dire avec précision quand on comptait procéder avec la motion. «Ça va être fait la semaine prochaine», a d'abord répondu M. Dion. Il a toutefois refusé de le garantir. «Je ne me risque plus à rien garantir, mais la semaine prochaine, c'est très très très très probable», a-t-il dit.

On savait que la tenue de la commission parlementaire promise par Ottawa rendait pratiquement impossible l'adoption de la résolution avant le déclenchement imminent des élections. En attendant à la semaine prochaine pour agir, Ottawa confirme cette impossibilité. M. Dion l'a lui-même reconnu. «On dit qu'il y aura des élections? Eh bien, s'il y a des

BOUCHARD «Les gens n'aiment pas mêler les cartes»

SUITE DE LA PAGE 1

L'enquête menée du 2 au 13 avril auprès de 1073 répondants montre que seulement un peu plus du tiers des répondants (37 %), après répartition proportionnelle des indécis, répondent «oui» à la question «pensez-vous que M. Lucien Bouchard devrait s'impliquer personnellement dans la prochaine campagne électorale fédérale?».

Aux yeux du président de la firme Sondagem, Jean Noisieux, «il ne faut pas s'étonner de ce genre de réaction de la population». En 1995, une enquête semblable menée avant le référendum sur la souveraineté du Québec indiquait que 75 % des gens étaient contre l'entrée en scène de Jean Chrétien dans la campagne. «Les gens n'aiment pas mêler les cartes, semble-t-il», ajoute M. Noisieux.

Un tableau croisé montre par ailleurs que même les partisans du Bloc québécois sont très partagés sur le fait que M. Bouchard se lance dans la campagne fédérale. En fait, seulement 50,2 % d'entre eux sont d'accord alors que 49,8 % désapprouvent. De leur côté, les supporters du PLC rejettent la venue du premier ministre québécois sur la scène fédérale dans une proportion de 74 %.

Dans les intentions de vote, le Bloc québécois recueille la faveur populaire en vue des prochaines élections fédérales, mais l'écart n'est que de sept points avec le Parti libéral du Canada. Le BQ récolterait 44 % des voix (34 % avant répartition des indécis) contre 37 % (29 %) pour le PLC. Le Parti conservateur de Jean Charest est le favori de seulement 15 % des répondants, tandis que les autres formations politiques recueillent un appui de 5 %. En cette période de précampagne électorale, le taux d'indécis s'élève à 22 %.

Si le Bloc ne passe pas la barre des 50 % des intentions de vote au Québec, il en va autrement du grand frère provincial, le Parti québécois, qui récolterait l'appui de 52 % des répondants, contre 37 % en faveur du Parti libéral,

dans le cas du déclenchement éventuel d'élections provinciales.

Deux autres questions ont été posées par Sondagem dans ce sondage omnibus effectué pour *Le Devoir*. L'une portait sur la satisfaction à l'égard du travail effectué par M. Bouchard jusqu'à maintenant comme premier ministre. Environ 55 % des répondants sont très ou assez satisfaits du rendement de M. Bouchard, ce qui s'avère évidemment en-deçà du vote de confiance de 76 % du PQ à son endroit, mais qui est tout de même supérieur à l'intention de vote en faveur du PQ qui se situe à 52 %. Cette note de 55 % constitue aussi une hausse de popularité par rapport à des sondages récents, notamment des maisons SOM et CROP, où la satisfaction à l'égard de M. Bouchard variait entre 47 % et 52 %.

Enfin, sur la façon dont «M. Bouchard a négocié récemment les ententes entre le gouvernement et les syndicats du secteur public», les personnes interrogées sont plutôt partagées. Pas plus de 53 % d'entre elles sont effectivement d'accord avec le gouvernement sur cette question.

Il est cependant à noter que l'intention de vote joue sur l'appréciation que les gens font de la façon dont se sont déroulées les négociations dans le secteur public. Ainsi, 73 % des répondants qui pensent voter pour le PQ sont plutôt en accord avec le déroulement des négociations. À l'inverse, 66 % des partisans du PLQ sont plutôt en désaccord.

Un lien très clair et proportionnel existe également entre la satisfaction éprouvée envers le travail effectué par Lucien Bouchard et la façon de négocier avec les syndicats. En effet, 80 % des gens satisfaits du travail du premier ministre sont plutôt d'accord avec le déroulement des négociations dans le secteur public. À l'inverse, 75 % des répondants insatisfaits de M. Bouchard sont plutôt en désaccord avec la conduite des négociations.

Dans 19 cas sur 20, la marge d'erreur du sondage est

réalisés auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec, l'échantillon probabiliste stratifié non proportionnel comprenait trois strates (Région métropolitaine de Montréal, Région métropolitaine de Québec et Province). Il a été tiré de façon aléatoire par ordinateur des listes de numéros de téléphone résidentiels du Québec par la méthode du hasard systématique.

BLAIR «Ce n'est pas un leader qui accepte les compromis»

SUITE DE LA PAGE 1

Pour cela, le leader n'a pas hésité à mettre sens dessus dessous le vieux parti des Trade Unions. Jusqu'à ressusciter dans sa publicité le bouledogue, symbole nationaliste par excellence, associé aux conservateurs et à Winston Churchill. Imagine-t-on un seul instant les socialistes français reprenant à leur compte la figure de Jeanne d'Arc?

Que reste-t-il de l'ancien Labour? «Le vieux Parti travailliste était interventionniste», dit Larry Witty, ancien secrétaire général du Labour et membre de la Chambre des Lords. Il ne l'est plus. Difficile de dire ce qui subsiste de l'héritage socialiste. Certainement un esprit plus communautaire que chez les conservateurs. Et une certaine pensée libérale.

Depuis le début de la campagne électorale, les observateurs sont allés de surprise en surprise. Tony Blair a commencé par annoncer qu'il poursuivrait la même politique de rigueur économique que les conservateurs. Il a ensuite rappelé qu'il était partisan d'un marché du travail flexible et qu'il ne reviendrait pas sur les dizaines de privatisations réalisées depuis la première élection de Margaret Thatcher, en 1979. Il a même ajouté qu'il n'était pas en principe contre. Il examinera à la pièce les privatisations déjà prévues par les conservateurs, dont celles du contrôle aérien et du métro de Londres.

Tony Blair n'hésite pas non plus à adopter des positions fermes contre le crime et pour les valeurs familiales. Ce qui fait dire à un chroniqueur de *The Observer* que le chef travailliste est «le plus grand conservateur depuis Margaret Thatcher». Bref, il ne recule devant rien pour séduire les classes moyennes qui détiennent la clé de l'élection.

Fils d'un militant conservateur et petit-fils d'une danseuse de music-hall (Major est fils de trapéziste), Blair n'a pas hésité à écrire dans *The Daily Telegraph* (de droite) qu'il admirait la façon dont la Dame de fer avait réinventé la droite britannique. Celle-ci lui a rendu la politesse, reconnaissant en Blair «le plus formidable» dirigeant travailliste depuis 30 ans.

Blair est parfois surnommé l'Homme de fer. «Ce n'est pas un leader qui accepte les compromis», dit un vif observateur du Parti travailliste, Roy Hattersley. Il poursuit ses

buts avec la même rudesse que Margaret Thatcher. Interrogé sur son attitude à l'égard des syndicats, Blair a répondu: «Personne ne menacera ou ne bousculera un gouvernement sous ma direction.»

Lorsqu'il a succédé à John Smith, décédé prématurément en 1994, Tony Blair s'est donné pour première tâche de couper les liens organiques qui donnaient aux syndicats britanniques le contrôle du Parti travailliste depuis sa fondation. Il dirige depuis son parti avec une main de fer. Mais il n'est pas dit qu'après l'élection, la gauche syndicale restera aussi muette qu'aujourd'hui.

«Un moraliste social»

Pour son biographe John Rentoul, Tony Blair est un «moraliste social», une bête politique plus proche des socialistes chrétiens allemands que des travaillistes marxistes anglais des années 80.

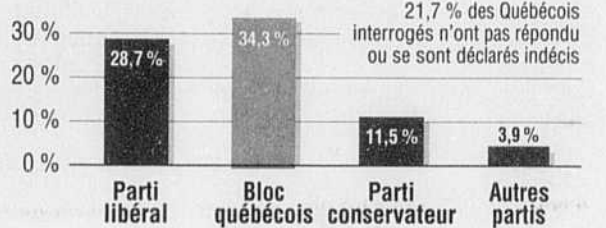
«Tony Blair n'a jamais été un rebelle. Il a toujours été un anglican pratiquant. Dans les années 70, il a tout au plus joué de la guitare dans les Ugly Rumours et porté les cheveux longs. Rien de bien sérieux. Jeune avocat, il n'a jamais été tenté par la gauche dure. Il veut être un bon premier ministre et ouvrir la Grande-Bretagne sur la modernité. Mais il peut aussi adopter des positions puritaines sur les questions de moralité publique.»

La comparaison avec Bill Clinton n'est pas fortuite. C'est lors de la cuisante défaite des travaillistes en 1992 que Blair comprend la nécessité de transformer radicalement son parti. Peu après, il rend visite à Bill Clinton. Les stratégies démocrates lui expliquent en détail la longue «thérapie de la réalité» qu'ils ont fait subir aux démocrates afin de tenir compte des années Reagan.

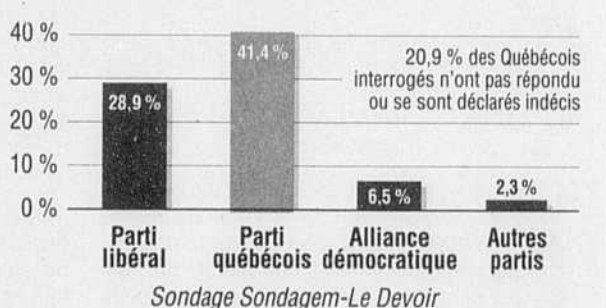
Mais la médecine est plus dure à avaler dans un parti qui vit encore à l'ombre de la tradition marxiste et exige ni plus ni moins que «la redistribution la plus équitable possible des biens sur la base de la propriété commune des moyens de production, de distribution et d'échange». Le premier test politique de Tony Blair consiste à récrire entièrement cet article 4 du programme du parti pour le remplacer par une ode à la croissance économique.

LES INTENTIONS DE VOTE

S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui, pour lequel des partis politiques suivants voteriez-vous?



S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui, pour lequel des partis politiques suivants voteriez-vous?



Sondage Sondagem-Le Devoir

de 3.1 %. Sur 1698 appels téléphoniques, 63,2 % (1073) des personnes jointes ont accepté de répondre aux questions. «C'est un taux de réponse tout à fait normal en cette ère de telemarketing où les gens fuient ce genre d'appels», note Jean Noisieux, de Sondagem.

À partir de 1698 numéros de téléphones valides, 1073 entretiens ont été effectués permettant d'obtenir un taux de réponse de 63,2 %. Tous les entretiens ont été réalisés en centrale téléphonique à partir de Montréal du 2 au 13 avril. En retenant un seuil de confiance de 95 %, on estime la marge d'erreur maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1 % dans 19 cas sur 20.

Blair a beau opposer une société fondée sur le partenariat («stakeholders economy») à la société d'actionnaires («shareholders economy») des conservateurs, son programme économique reste flou. On s'interroge aussi sur la façon dont il pourra vraiment faire de l'éducation sa priorité absolue sans toucher au budget conservateur. En attendant, «toute une génération attend l'arrivée au pouvoir de Tony Blair», dit John Rentoul. Une génération qui a été tenue à l'écart par 18 ans de thatcherisme.

«Après 18 ans de gouvernement conservateur, on s'en fout d'avoir un gouvernement travailliste de droite», avoue Ian Brinkley, du service des études économiques et sociales du Trade Union Congress, la grande centrale britannique. Dans ce contexte, ajoute-t-il, Tony Blair est une bonne alternative. Une fois au pouvoir, cette belle unité pourrait cependant voler en éclats. Et les coups les plus féroces ne viendront pas de la droite.

Pour ses adversaires, celui qui s'affiche sur tous les écrans en chemise blanche, les dents polies, la cravate au vent et les yeux pointés vers l'horizon n'est qu'un beau leur («smarmy»), pour utiliser l'expression des tabloïds britanniques. «Tony Blair prétend qu'il peut mener des politiques conservatrices mieux que les conservateurs. Ne lui faites pas confiance», répète à satiété le chancelier de l'échiquier Michael Heseltine.

La semaine dernière, un journaliste au sens de l'humour particulièrement aiguisé demandait à Tony Blair: «Où s'arrêteront les changements dans le Nouveau Parti travailliste? Pourquoi ne pas l'appeler le Nouveau Parti conservateur... à moins de laisser tomber le mot «travailliste» pour devenir simplement le Nouveau Parti?»

Lundi: John Major est malade de l'Europe